

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2046 - VENDREDI 27 JUIN 2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission de reddition des comptes sur la sellette

Un groupe des députés, tant de l'opposition que de la majorité, demandent des comptes sur la gestion des fonds alloués à la chambre basse du Parlement. Ils entendent inscrire cette matière en ordre utile à la prochaine session de septembre. Pour eux, le président de la chambre basse du Parlement aurait mis les membres de la commission spéciale chargée de passer au crible la gestion des comptes et ressources de cette institution dans des conditions telles que leur indépendance d'esprit s'est trouvée noyauté. Une motion serait même en gestation comportant, comme principal recommandation, la reconstitution de la commission de reddition des comptes dont les accointances avec le bureau ne rassurent guère sur la fiabilité de son rapport.

Compté parmi les rares présidents à instaurer l'audit régulier de la gestion des finances de son institution, Aubin Minaku qui se veut un modèle de transparence, estime qu'il n'a rien à cacher. [Page 16](#)



Des députés en séance plénière à la chambre basse

RETOMBÉES DU JUGEMENT DU 7 MARS

La CPI prend acte de la décision de Germain Katanga de ne pas interjeter appel

Germain Katanga vient, contre toute attente, de notifier la Cour pénale internationale (CPI) de sa décision de retirer son appel contre le jugement de la chambre de première instance II du 7 mars par lequel il avait été condamné pour cinq chefs de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis le 24 février 2003 lors de l'attaque du village de Bogoro (district de l'Ituri), en Province Orientale. Il n'interjettera pas non plus appel de la peine de douze ans d'emprisonnement imposée par la même chambre.

Un dénouement qui enchante les avocats des victimes qui pourront, sans délai supplémentaire, se concentrer maintenant sur la question fondamentale des réparations. À travers ce premier jugement définitif rendu par la CPI, la vérité sur les crimes commis contre la population civile de Bogoro vient à présent d'être établie, pense-t-on.



Germain Katanga

MÉDECINS DU MONDE BELGIQUE

Une étude confirme des exactions sur des Congolais expulsés d'Angola depuis 2013

« Migrations frontalières, expulsions, violences sexuelles faites aux femmes : la tragédie des Congolais expulsés d'Angola », telle est du rapport publié mercredi par Médecins du monde/Belgique.

Ce document confirme de nombreux cas de brutalité sur fond de violence sexuelle que les expulsés congolais auraient subi durant le processus de leur expulsion du territoire angolais. Près de onze aires de santé dans la province du Kasai Oriental où ont afflué ces expulsés d'Angola ont été consultées par cette ONG internationale qui a tablé sur les données médicales disponibles.

Plus de quarante-quatre mille Congolais ont été expulsés d'Angola dans la période allant de juillet 2013 à février 2014, indique l'ONG. D'où l'appel lancé à la communauté internationale ainsi qu'aux gouvernements angolais et congolais pour assurer la protection des migrants congolais en situation irrégulière de part et d'autre de la frontière. [Page 17](#)

BANDUNDU

La Fondation Mwimba Texas a essuyé les larmes de la population de Kikwit

La tournée de l'ONG caritative organisée, la semaine dernière, dans cette ville de la province du Bandundu a été le premier grand événement après la tragédie enregistrée à l'occasion de la cé-

lébration des quarante jours du décès de l'artiste musicien King Kester Émeneya. Cette activité, en plus de la sensibilisation et la conscientisation des albinos, conformément aux objectifs de

cette association qui est de protéger, d'assister, d'encadrer et de défendre les droits des albinos et des personnes vulnérables, a permis à la délégation de la fondation de livrer des combats de catch au

stade de cette ville. C'était, pour Mwimba Texas et son ONG, une façon de consoler cette population et de dissiper la peur qui s'est installée sur l'organisation des activités au sein du stade.

CYCLISME

Un Burkinabé gagne le deuxième Tour international de la RDC

Le deuxième Tour cycliste international de la RDC a connu son épilogue mercredi sur le Boulevard Triomphal à Kinshasa. Et c'est le burkinabé Amidou Yameogo qui a remporté cette deuxième édition succédant ainsi au Français Clain Médéric, vainqueur de la première édition en 2013. Yameogo qui

a ravi le maillot jaune au Belge Noël Richet avant la septième et dernière étape, a donc réussi à le conserver jusqu'à l'arrivée de la course.

Cependant, la dernière étape de la course comprise entre la commune urbano-rurale de N'sele et le centre-ville de Kinshasa,

longue de 90 km, a été remportée par le Congolais Jean-Louis Tshiyana qui a permis à la RDC d'enregistrer sa seule victoire d'étape tout au long de l'épreuve. Le rendez-vous est pris pour la troisième édition en 2015, à moins qu'il y ait une perturbation. [Page 17](#)

ÉDITORIAL

Vautours

Ils sont plus que jamais présents sur la scène internationale ces sinistres « fonds vautours » qui amassent d'immenses fortunes en rachetant à vil prix la dette des États surendettés pour, ensuite, en exiger le paiement assorti d'intérêts aberrants devant des tribunaux américains plus que complaisants. La preuve nous en est fournie par l'un de ces voyous de la finance internationale, le fonds NML de Paul Singer, qui a racheté en 2008 pour 48,7 millions de dollars de titres en défaut de la dette argentine et qui vient d'obtenir d'un juge américain la somme fabuleuse de 832 millions de dollars, soit un gain de 1 608% en six ans !

Nous ne saurions trop conseiller à ceux de nos lecteurs qui parcourent ces quelques lignes de se rendre sur le site internet du journal français Le Monde afin de méditer le long communiqué que la présidence de l'Argentine a publié mercredi en page 7 de ce quotidien. Ils mesureront à quel point les « fonds vautours » menacent, aujourd'hui plus encore qu'hier, la vie de dizaines de millions d'êtres humains en ruinant purement et simplement les pays où ils vivent. Et, comme nous, ils en viendront à la conclusion que les propriétaires de ces institutions crapuleuses devraient être traduits au plus vite pour crimes contre l'humanité devant la Cour pénale internationale.

Le Congo, qui fut agressé des années durant par les « fonds vautours » et qui a pu sortir de leurs serres au terme de batailles épiques, sait mieux que personne le danger extrême que présente l'accumulation inconsidérée de dettes par un État. Alors que son économie s'est redressée au prix des lourds sacrifices consentis par son peuple et qu'il figure désormais parmi les bons élèves de l'Afrique, ses dirigeants doivent plus que jamais veiller à ce que ses finances publiques soient saines, équilibrées, gérées, comme on dit, « en bon père de famille ». L'exemple tragique de l'Argentine est là, en effet, pour démontrer que dans la jungle internationale sont tapis, dissimulés, à l'affût, des entreprises sans foi ni loi dont le profit est le seul objectif et pour qui la vie humaine ne compte pas.

Plus que jamais la maîtrise de la dette publique, dont dépend l'amélioration de la notation internationale du Congo et plus encore la poursuite de sa marche en avant sur la voie du progrès, s'impose à nous comme un impératif catégorique.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

L'ACBF devient un parti politique

À l'issue d'une assemblée générale tenue le 25 juin à Brazzaville, l'ancienne mutuelle et association dénommée Association des citoyens de bonne foi (ACBF) s'est transformée en parti politique dénommé Parti des citoyens de bonne foi.



Une vue des participants

S'adressant aux militants et sympathisants venus prendre part à cette rencontre, la présidente du parti, Yvonne Brigitte Mampouya Bazounga, a déclaré : « Cette journée vient inaugurer une nouvelle ère dans notre pays, celle du passage de notre association en parti politique dénommé Parti des citoyens de bonne Foi. » Cette formation, qui se réclame de la majorité présidentielle depuis sa création, œuvrera à accompagner l'action du chef de l'État pour le développement du pays, a-t-elle souligné.

Le Congo, a-t-elle ajouté, a

besoin d'hommes et de femmes de qualité mus par la volonté de réussir et par la soif de se mettre à la disposition de leur pays.

« Hier association, aujourd'hui parti politique, notre combat reste le même, celui de passer de l'espérance à la prospérité sous la conduite du président Denis Sassou N'Guesso », a-t-elle renchéri.

Ce parti comprend un bureau politique de soixante-cinq membres, un secrétariat exécutif national de neuf membres, avec à sa tête Yvonne Brigitte Mampouya Bazounga, la présidente du

parti, et une commission nationale de contrôle et d'évaluation. Il prévoit une convention nationale.

Pour clore la cérémonie, Yvonne Brigitte Mampouya Bazounga a invité les militants et les responsables de la formation à batailler fort pour que les objectifs fixés ne soient pas de simples slogans, mais une réalité à la face du monde. Plusieurs personnalités de partis amis ont rehaussé de leur présence cette cérémonie, au nombre desquels le conseiller politique du chef de l'État, Claude Ernest Ndalla.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,

Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbanguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

BDÉAC

Le capital augmente à 1200 milliards FCFA

Cette somme dont une partie est disponible et l'autre soumise à l'aide des partenaires, permettra à la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), d'appuyer les projets de développement de ses États.

Le montant a été arrêté au cours de la session extraordinaire de la Banque, tenue simultanément avec l'assemblée générale des actionnaires de cette institution, le 24 juin à son siège à Brazzaville. « Les besoins sont énormes, il faut devoir les couvrir en terme de financement en vue d'accompagner les États dans leurs efforts de développement », a déclaré le président de la BDEAC, Michaël Adandé.

Notons que les projets à financer sont liés à l'agro-alimentaire, la transformation du bois ainsi qu'à la réalisation des études destinées à la structuration des filières porcine et avicole.

Évoquant la situation de la Centrafrique, le président de la Banque a félicité les pays de la sous-région pour leur soutien constant. Il a par ailleurs rassuré la disponibilité de la Banque à participer à la reconstruction de ce pays en conflit, au départ politique et actuellement religieux. « La Banque n'attend pas. Récemment nous avons signé des conventions pour des projets en RCA, grâce à un accompagnement de la France. Nous avons également lancé les études dans les secteurs qui sont prioritaires à la Banque notamment l'énergie, les routes et le chemin de fer », a-t-il souligné.

Intervenant pour sa part sur la vacance du poste de vice-président de cette institution depuis quelque temps, le président de l'Assemblée générale, Christophe Akagha Mba, a promis de soumettre la question au jugement des chefs d'État. Validant les comptes de l'exercice 2013, le président de l'Assemblée générale a salué le travail abattu par la Banque en vue de la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2017. Car, initialement prévu pour 150 milliards FCFA, le volume des engagements a été porté à plus de 167 milliards FCFA. En tant qu'actionnaire de la BDÉAC, la partie congolaise était représentée par la ministre des Petites et moyennes entreprises, Adélaïde Moungani. Le président de la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Pierre Moussa, a également participé à cette rencontre.

Lopelle Mboussa Gassia

HABITAT

Des logements sociaux bientôt en construction à Madibou

Un important chantier va s'ouvrir dans la périphérie sud de Brazzaville avec la construction de milliers de logements sociaux sur une superficie de 36 hectares. Les travaux de construction seront exécutés par le groupe marocain Addoha.

Après l'opération de déguerpissement des occupants anarchiques du site de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), l'État est, en date du 5 juin, rentré en possession de sa concession. Dans la poursuite de cette opération, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a effectué une descente le 26 juin sur les lieux. La mission était de déblayer ce terrain avant le lancement effectif des travaux prévu début juillet. « Maintenant que le terrain a été libéré, il faut à présent passer à la réalisation du projet pour lequel le terrain avait été sollicité par l'investisseur marocain. L'opérateur économique est déjà installé juridiquement. Tous les documents nécessaires à son installation juridique et administrative lui ont été remis. Les garanties étant acceptées, nous sommes venus installer physiquement cet investisseur étranger », a déclaré Pierre Mabiala.

En effet, après avoir nettoyé et nivelé ce terrain, il sera construit des milliers de logements sociaux. Cependant, le nombre de logements, la durée et le coût global des travaux n'ont pas été dévoilés. « Dans un premier temps, nous prévoyons un programme de 24 à 36 mois. Une fois le projet lancé, il sera facile pour nous de déterminer le temps », a affirmé le directeur de développement Afrique du groupe Addoha, Younes Ouarzazi.

À terme, cette société spécialisée dans la construction, entend livrer 15 000 logements sociaux à l'État congolais dans un délai de vingt-quatre à trente-six mois. Outre ce terrain, d'autres espaces seront également mis à la disposition de la société en charge du projet. « Le logement commence toujours par un terrain vide et non un terrain occupé. On peut ainsi trouver le moyen de délocaliser ou de déloger si besoin est. A priori, c'est un excellent terrain, reste à faire une étude de faisabilité », s'est réjoui Younes Ouarzazi.

Notons que ce groupe livre 30 000 logements sociaux par an au Maroc. Après la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la Guinée-Conakry, le groupe Addoha s'est installé au Congo avec la mise en chantier d'une cimenterie à Hinda, dans le département du Kouilou, pour un investissement d'environ 21 milliards FCFA. Rappelons que cette usine, qui sera opérationnelle d'ici 18 mois, produira 500 000 tonnes afin d'aider l'industrie du béton et de la construction à stabiliser les prix.

Josiane Mambou-Loukoula

JUSTICE

Plus de cinquante affaires à l'ordre du jour des audiences criminelles

Après l'audience du tirage au sort des membres de juré qui s'est déroulée le 17 juin au tribunal de grande instance de Brazzaville, la session criminelle s'ouvre le 30 juin et sera clôturée le 17 septembre 2014.

Elle sera axée sur cinquante affaires dont celles de l'État congolais et autres contre Marcel Ntsourou, et de Mahama Paul et autres contre Bazonzana Armel alias Ngouabi. Selon l'ordonnance de fixation du rôle de cette session, signée par le

premier président de la cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, le plus long procès concerne celui de Marcel Ntsourou. Car il débutera le 2 juillet et prendra fin le 20 août. Alors que celui de Bazonzana Armel alias Ngouabi ne durera qu'une journée. En ce qui concerne les charges qui reviennent aux deux accusés, l'ordonnance souligne que Marcel Ntsourou sera jugé pour rébellion, atteinte à la sûreté intérieure de l'État, association des malfaiteurs, détention illégale d'armes de guerre et de munitions, coups et blessures volontaires et complicité. Quant à

Bazonzana Armel alias Ngouabi, il sera entendu pour assassinat, complicité d'assassinat, viol et complicité. « Nous Christian Oba, premier président de la cour d'appel de Brazzaville, après avis du procureur général près la cour d'appel de céans, en date du 6 juin 2014, fixons du 30 juin au 17 septembre les audiences de la cour criminelle », précise l'ordonnance fixant le rôle de la session criminelle.

Notons que dans les cinquante affaires retenues, 23 sont liées à des cas de viols et 8 autres à des assassinats présumés.

Rock Ngassakys

PRISONS CONGOLAISES

Une réflexion sur l'amélioration des conditions de vie des détenus

À la suite d'une enquête réalisée pendant les mois de janvier et février 2014, l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc) a convié les acteurs étatiques et non étatiques à une table ronde afin de proposer des pistes de solution à l'épineux problème de l'amélioration des conditions de vie des détenus dans les prisons congolaises.

Cette table ronde, qui se réunit à Brazzaville du 25 au 27 juin, est financée par l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo. Pendant trois jours, a dit le président de l'Adhuc, Louamba Moké, les vingt-cinq participants à ces assises vont échanger sur la problématique de l'érection par l'État de nouvelles maisons d'arrêt, en vue de réduire la surpopulation carcérale et d'envisager une politique judiciaire de gestion du personnel

pénitentiaire. Au cours de cet atelier, l'Adhuc mettra à la disposition des participants les résultats de son enquête, réalisée dans près de trente prisons du territoire national. Il ressort de celle-ci que les prisons congolaises n'offrent pas aux détenus de possibilités de resocialisation.

Bâties pour la plupart à l'époque coloniale et prévues pour un nombre restreint de détenus, elles sont actuellement surpeuplées.

Cette enquête révèle, en outre, que les maisons d'arrêt présentent également des problèmes récurrents d'hygiène, d'alimentation, de soins médicaux appropriés et de loisirs. Nombre d'entre elles ne sont pas subdivisées en quartiers, comme le prévoient les normes admises en la matière.

Par ailleurs, l'Adhuc salue, dans son rapport, les efforts entrepris par le gouvernement avec la construction des maisons d'arrêt de Pointe-Noire, d'Igné et d'Owando.

Le président de l'Adhuc, Louamba Moké, a déploré l'insuffisance des budgets affectés aux maisons d'arrêt, alors que la prison est une école de la réinsertion sociale et occupe une place importante dans la société. La prison, a-t-il ajouté, n'est pas seulement une affaire du ministère de la Justice à travers la direction générale de l'Administration pénitentiaire, mais est aussi l'affaire de toute la société congolaise. Le souhait de l'Adhuc, a-t-il dit, était de mettre tous les ministères et institutions de la République autour d'une même table, puisque la prison est une micro société ou encore un sous-ensemble de la société où l'on rencontre des problèmes de santé ; d'éducation (enseignement) ; de formation professionnelle ; de sécurité des détenus et du personnel pénitentiaire ; de respect de la dignité humaine et de préparation à la réinsertion sociale des détenus.

Roger Ngombé

DIOCÈSE DE GAMBOMA

Le colonel Rémy Ayayos-Ikouna offre du matériel de sonorisation

Le donateur a remis ces instruments à l'évêque de Gamboma, dans le département des Plateaux, Mgr Urbain Ngassongo, le 26 juin à la basilique Sainte-Anne-du-Congo.

Déjà bienfaiteur de la paroisse Sainte-Anne de Poto-Poto, située en plein cœur de Brazzaville, le colonel Rémy Ayayos-Ikouna vient d'offrir du matériel de sonorisation au nouveau diocèse de Gamboma. Le matériel est composé, entre autres, d'une table de mixage de 24 pistes, de quatre baffles, d'amplis, de trois guitares, de huit micros, de douze pieds de micro et de bien d'autres choses.

Le geste posé par le président de l'AC Léopards de Dolisie a été positivement apprécié par l'évêque de Gamboma : « C'est avec beaucoup de joie, beaucoup de reconnaissance que le diocèse de Gamboma reçoit ce matériel. Nous sommes un nouveau diocèse, il y a beaucoup de choses à faire. Recevant un don de ce genre, nous disons merci, que le seigneur vous bénisse



L'évêque de Gamboma remerciant Rémy Ayayos pour son geste

et vous donne beaucoup d'énergie pour poser des actes créateurs et rédempteurs », s'est réjoui Mgr Urbain Ngassongo qui a pris ses fonctions le dimanche 21 avril 2013 en présence du couple présidentiel.

Rappelons qu'il y a plus de quatre ans, en effet, que le colonel Rémy Ayayos-Ikouna soutient le fonctionnement de la basilique Sainte-Anne réhabilitée en

prenant à sa charge l'achat des hosties et le vin de messe. De même, il a appuyé sans désemparer les actions d'apostolat et a, entre autres, doté les chorales d'instruments de musique et rééquipé la chapelle en vases sacrés. Le chrétien de la basilique Sainte-Anne a par exemple, remis des instruments de musique à la chorale Huerfanos d'Auxane en 2012.

Parfait-Wilfried Douniama



AVIS DE RECRUTEMENT

ADMINISTRATEUR RESEAU ET TELECOM MUTUELLES CONGOLAISES D'EPARGNE ET DE CREDIT

Ce poste est basé à Brazzaville avec des missions dans les Départements.
La commission de recrutement ne prendra en compte que les candidatures répondant aux critères exigés.
Les candidats sélectionnés seront informés par téléphone.

QUALIFICATIONS

- Diplôme de type **Ingénieur Réseaux et Télécom** ou équivalent. Des compétences systèmes et la connaissance de l'anglais seront un atout.

EXIGENCES ET EXPERIENCE

- Avoir 1 à 5 ans dans la gestion du réseau et Télécom
- Etre capable de travailler dans les environnements CISCO, Alvarions, Canopy.
- Etre organisé, méthodique, rigoureux.
- Disposer de capacités rédactionnelles certaines, être doté d'un bon relationnel et d'un esprit d'équipe indéniable.

MISSION DU POSTE

Sous la coordination du Responsable Réseau le titulaire du poste, aura entre autres tâches :

- Concevoir les configurations réseau sur les équipements type CISCO
- Administrer et mettre à jour les équipements réseaux
- Implémenter des solutions de sécurité, de sauvegarde et de supervision du réseau et garantir la sécurité et la disponibilité des informations et des accès aux différents réseaux de nos sites
- Assister les opérateurs télécoms dans la mise en place de leur solution d'interconnexion
- Assurer la surveillance, la disponibilité et la fiabilité de l'ensemble du réseau Mucodec
- Gérer les incidents et problèmes qui surviennent au réseau.

Les candidats devront déposer au plus tard le **04 Juillet 2014 à 14h30**, leur dossier de candidature comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation, les copies légalisées des diplômes à partir du BAC et un récépissé d'inscription à l'ONEMO au registre des demandeurs d'emploi à la **Direction Générale des MUCODEC, Sise boulevard D. Sassou Nguesso, BP : 13.237 – Tél. : 06 987 90 00 – 05 547 90 00 Brazzaville, à la Délégation Régionale MUCODEC Pointe-Noire, sise av. Charles De Gaulle, BP : 5909**, ou envoyer par courriel à notre adresse mail: secretariat.dg@mucodec.com avec la mention «Administrateur Réseau et Télécom»



Société Commune de LOGistique

OFFRE D'EMPLOI

La Société Commune de Logistique « SCLOG » dont le siège social est au dépôt ex Hydro-Congo Mpila à Brazzaville.

Recherche pour ses installations 14 Opérateurs Polyvalents (H/F).

Lieux d'emploi :

Dépôts SCLOG (Brazzaville, Pointe-Noire, Loutété, Mossendjo, Dolisie, Oyo, Ouessou et Impfondo).

Formation :

Le candidat (H/F) devra avoir un Bac Technique ou Scientifique (Séries C et D).

Toutefois, les niveaux BTS et DUT acceptés.

Missions :

intégrer les équipes d'exploitation des dépôts de la SCLOG avec pour tâches principales :

- Réceptionner les wagons citernes, les barges et les tankers ;
- Charger et décharger les camions citernes.

Le tout dans le respect des procédures, des normes HSE et réglementaires sur le site.

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé de 25 à 30 ans.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplôme, récépissé de l'ONEMO et prétentions) sont à faire parvenir aux Directions Départementales ONEMO et sites SCLOG des localités citées ci-dessus.

Un test de sélection des candidats sera organisé à Brazzaville et à Pointe-Noire à des dates qui seront communiquées aux candidats.

Date limite de réception des dossiers : 07 juillet 2014.



Fait à Brazzaville, le 18 juin 2014

Frederik DE VOS
Directeur Général



ROTARY INTERNATIONAL
CLUBS DE BRAZZAVILLE
DISTRICT 9150
BP 61 BRAZZAVILLE - CONGO



ROTARY INTERNATIONAL CLUBS DE BRAZZAVILLE DISTRICT 9150 BP 61 BRAZZAVILLE – CONGO

Les ROTARY Clubs de Brazzaville organisent ce 28 juin 2014 à 19h30 à l'hôtel Olympyc Palace une soirée de mobilisation de fonds en faveur des bénéficiaires des actions des Clubs ;

PAF : 30.000 F CFA la personne ;

50.000 F CFA le couple

Lieu de vente des cartes : Hôtel Olympyc Palace ;

Contacts : 00 242 06 622 82 87

00 242 06 661 20 82

Soyez les bienvenus

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« L'œuvre constitutionnelle est fille d'une histoire même si son ambition est de s'inscrire dans le temps, prenant corps dans un labyrinthe d'incertitudes conjoncturelles. Elle a donc besoin de la vertu des acteurs et des vents favorables. »

Professeur Jean Didier Bokongou, Université Catholique d'Afrique centrale, La Semaine africaine, N°3397 du 03 juin 2014

« L'action actuelle de Boko Haram s'inscrit dans la problématique globale du salafisme violent dans l'ensemble du monde musulman. C'est une violence qui s'enracine dans des contentieux locaux irrésolus et qui se perpétue avec les encouragements et le financement de pétromonarques que nous persistons à considérer comme des alliés. »

Alain Chouet, ancien chef du service de renseignement et de sécurité à la DGSE (France), Afrik.com, 15 juin 2014

« La dimension sociale des conflits est aujourd'hui sous-estimée. Les dynamiques socio-économiques doivent permettre de mieux comprendre l'insécurité et les défaillances étatiques. »

Ahmed Ould Teguedi, ministre mauritanien des Affaires étrangères, Jeune Afrique, 25 juin 2014

« La meilleure façon de combattre les extrémistes c'est de les laisser aller au pouvoir pour que les gens comprennent que, en plus de leur fanatisme, ils sont nuls. »

Nicolas Sarkozy, ancien président français, Nice Matin, 18 juin 2014

« Il me semble que l'homme russe, ou plutôt l'homme du monde russe, est animé par de hautes considérations morales, il n'est pas reclus sur son petit ego. »

Vladimir Poutine, président russe, Le Monde, 24 juin 2014

GENDARMERIE NATIONALE

Le commandement exige la traçabilité des menues recettes

Dans l'optique d'inventorier les éventuelles faiblesses dans l'exécution de son budget antérieur et d'asseoir une nouvelle base programmatique des dépenses pour les budgets à venir, conformément à l'esprit de la loi de programmation et de modernisation de la force publique, la gendarmerie nationale a organisé les 24 et 25 juin à Brazzaville sa première conférence budgétaire.



Le général Paul-Victor Moigny présidant la conférence budgétaire.

Le Parlement a adopté récemment la loi de programmation et de modernisation de la force publique. Selon ce texte déjà promulgué par le président de la République, la programmation sera désormais élaborée avec une vision triennale en faisant effort sur les objectifs opérationnels qui justifient toutes les prévisions d'équipements. La conférence budgétaire, qui a rassemblé les gestionnaires des budgets décentralisés, visait à arrimer ces derniers aux nouvelles normes de la programmation et de la gestion budgétaires axées sur les résultats. « Cette conférence budgétaire, la première du genre, aura donc été une école de préparation à la grande réforme de gestion de la chose publique insufflée par la loi de programmation. La gestion des budgets dans le contexte de cette nouvelle loi nous soumet à d'énormes contraintes dont la plus incontournable de toutes me paraît être l'obligation de rendre compte et de justifier. C'est à l'intériorisation de cette culture que je vous convoque à travers la

tenue solennelle de cette conférence budgétaire que nous devons désormais asseoir comme l'un des rendez-vous de commandement », a invité le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul-Victor Moigny.

Il s'est également félicité de la rigueur et de la sérénité qui ont prévalu au cours des discussions, qui ont permis aux participants de réaffirmer leur ambition d'une institution en quête d'émergence. « C'est donc une nouvelle dynamique qui prend corps à compter de ce jour, celle qui consiste en la confection par chacun des commandants de formations de la gendarmerie nationale des projets de budget de leurs formations. Ces projets, mis ensemble, constituent la mouture de budget de toute l'institution dont la validation se fait comme maintenant lors d'une conférence budgétaire », a-t-il précisé.

Le général Paul-Victor Moigny a, par ailleurs, souligné l'obligation de veiller à ce que chaque centime reversé aux régions de gendarme-

rie et aux grandes formations contribue effectivement à renforcer l'assurance sécuritaire des populations. Il doit en être de même, a-t-il insisté, de la gestion des menues recettes. « Plus de tabou ou de mystère autour des menues recettes dont j'exige dorénavant une gestion saine, une traçabilité à toute épreuve et un compte-rendu permanent. La gendarmerie nationale comme tout autre démembré de l'État est soumise à l'obligation de contribuer au budget de l'État, et nous devons y faire face. Cela implique la dynamisation transparente de la mission de police administrative dans toute l'étendue du territoire, tout en veillant à ce que cette action ne soit pas tracas-sière pour les citoyens et se mène en parfaite collaboration avec les autorités locales et les administrations publiques », a-t-il poursuivi, rappelant que la loi de programmation était un véritable levier pour la montée en puissance de la gendarmerie nationale.

Parfait-Wilfried Douniama



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/PEEDU/2014 DU 23 JUIN 2014



POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'AUDIT INTERNE DU PEEDU

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) cofinancent le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Consultant individuel) chargé de l'audit interne du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU).

L'auditeur interne aura pour mandat général de :

- faire appliquer les procédures de gestion définies par le comité interministériel de pilotage des activités du PEEDU.
- favoriser l'amélioration de la qualité de l'information et de faire toute suggestion relative au respect du manuel de procédures administratives, financières et comptables du PEEDU .

PROFIL DE L'AUDITEUR INTERNE

Le consultant devra avoir le profil d'un auditeur, d'expert-comptable ou conseil en gestion ayant une expérience prouvée dans les missions d'assistance comptable et conseil en gestion et dans les passations des marchés.

Le consultant devra être titulaire d'un diplôme d'un ordre professionnel comptable reconnu (IFAC, FIDEF ...) ou expert-comptable diplômé agréé CEMAC ou titulaire d'un diplôme (BAC + 5) du type DESS Audit, MSTCF, DECF, DESCF, Ecole de Commerce, ou équivalent et jouissant d'une très bonne expérience d'audit 5 ans dans la conduite des missions d'expertise comptable et de conseil en gestion (d'audit interne) ; de préférence dans les projets financés par la Banque mondiale, BAD, FIDA, Union Européenne...

Le consultant devrait également avoir une bonne connaissance des procédures et directives de la Banque Mondiale en matière de gestion financière et de passation de marchés. Une expérience pratique dans la gestion des projets de développement serait un atout.

Une expérience similaire en tant qu'Agence de Gestion Fiduciaire (AGF) ou cabinet d'expertise comptable (suivi de la mise en œuvre des procédures internes, tenue et élaboration d'états financiers, de rapport de suivi financiers, élaboration et contrôles budgétaires, encadrement et formation de personnels des administrations publiques...) du cabinet dans un projet de développement à financement extérieur serait un atout supplémentaire.

COMPOSITION DU DOSSIER

Les candidats, de nationalité Congolaise doivent produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation non manuscrite adressée à Monsieur le Coordonnateur du PEEDU ;
 - Un curriculum vitae ;
 - Les photocopies légalisées des diplômes et certificats mentionnés dans le curriculum vitae ;
 - Le ou les certificats de travail ;
 - Les références (noms et adresses, courriel et numéro de téléphone) de 3 personnes dont le dernier employeur
- L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition de janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 juillet 2014 à 14 heures (heure de Brazzaville) :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo -

Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 21 juin 2014.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Les confessions de Gisèle

Les programmes de lutte contre le VIH et le sida au Congo n'excluent pas les groupes défavorisés, en l'occurrence les professionnels du sexe ou les homosexuels. Si des politiques entières sont conçues en faveur de ces cibles par les structures compétentes, les témoignages parfois émouvants des malades eux-mêmes constituent de véritables campagnes de sensibilisation. L'aveu de Gisèle, une Congolaise à la vie hachée, n'est sans doute pas le plus poignant et le plus instructif pour sauver des vies face à la pandémie du VIH - sida. Cette histoire, racontée avec le cœur, lève l'ombre sur la situation de plusieurs personnes dont la vie rejoint celle de Gisèle. Le récit qui suit a été autorisé par elle.

Sous les lumières tamisées du Renouveau bar, au centre-ville de Brazzaville, Gisèle s'adonne à des déhanchements relevés pour s'attirer le regard d'un gentleman qui vient de garer une grosse cylindrée de marque Toyota. Visage écremé et jambes à moitié nues décorées par une petite jupe, c'est d'un regard seulement qu'elle fait asseoir le gentil-

homme. Prise au piège des délices de la vie à plusieurs partenaires, elle s'était fait enrôler dans un club de jeunes filles aux allures de « femmes d'affaires ». Belles et expertes en manipulations, elles avaient sauté l'étape de maîtresses de plusieurs hommes pour choisir un autre mode opératoire : la prostitution. Mais pas n'importe laquelle, la prosti-

« basse ».

« Elles sont parties grâce à l'opération Mbata Ya Bakolo. Il n'y a pas de manière chez elles et l'on sait tout de suite que c'est une prostituée. Or, il faut savoir jouer. Il y a des clients qui n'aiment pas se dévoiler », raconte Gisèle qui est revenue, depuis quelque temps, à son carreau du rond-point City Center. « C'est l'un des meilleurs endroits. Ici, c'est possible de tomber sur un "love" », souligne-t-elle.

Et, commença alors sa vraie histoire. Celle qu'elle regrette.

Le « love », la dangereuse amourette

Le « love », c'est le client régulier. C'est le type qui finit par succomber aux charmes après des prestations saluées et renouvelées. Au fil du temps, le love participe à la vie sociale et économique et paie même le loyer, explique-t-elle. Gisèle avait rencontré un « love » un soir d'avril 2013, après une fine pluie.

tution de luxe.

Comme la plupart des Congolaises appelées « prostituées de luxe », Gisèle connaît le centre-ville qu'elle considère comme son lieu de travail. Les filles s'y disputent les clients huppés, à la

« À la dernière minute lorsqu'il y a rareté de clients, l'on peut en trouver un et on cède. Il arrive, lorsqu'on tombe sur les hommes violents, qu'on se laisse aller »

recherche de sensations fortes, avec celles de l'autre rive qui envahissent les couloirs des bars et cafés. Elles proposent des tarifs souples, des prix « non conventionnels », selon la Congolaise. Pour se maintenir à ces endroits, ces filles, raconte Gisèle, développent des réseaux pour s'arroger les clients et même les habitués. Rangées dans la vulgarité, ces demoiselles ont pollué l'atmosphère et rendu « l'affaire » trop

Quatre mois de passion s'étaient passés sans que cette nouvelle vie ait secoué ses prestations au centre-ville avec les clients occasionnels. Son « love », un quinquagénaire, marié, dont les enfants et la femme résident en Europe, tentait de la persuader d'abandonner le métier de prostituée au deuxième mois de leur idylle. « Il faisait quelques crises de jalousie pour me faire avaler la pilule »,

ajoute-t-elle. *J'étais prête à accepter s'il s'engageait vraiment. Mais j'avais peur d'une chose. Je voulais m'assurer qu'il n'était pas malade. Or, nous sommes allés ensemble, un jour, sans préservatif. Et cela me stressait »,* raconte Gisèle. Elle avouait regretter ce soir-là. Après une longue soirée passée en boîte, elle avait dormi chez le « love ». Elle se souvient avoir des préservatifs féminins dans son sac à main pour en enfilier un au cas où. Mais, emportée par la fortune, la confiance et la sincérité que clamait son « love », elle a laissé les choses partir trop vite.

Gisèle explique que plusieurs filles tombent parfois dans ces coups lorsque sur le terrain il y a moins de clients. « À la dernière minute lorsqu'il y a rareté de clients, l'on peut en trouver un et on cède. Il arrive, lorsqu'on tombe sur les hommes violents, qu'on se laisse aller », souligne-t-elle. Mais son cas était particulier, se pressait-elle d'expliquer.

« Si un homme me disait qu'il n'a pas de préservatif ou quand je sentais qu'il fait semblant, j'utilisais les préservatifs féminins. Et là, le prix change. Il y a des hommes qui détestent les préservatifs et qui peuvent risquer leur vie pour quelques minutes. Il y en a aussi qui sont malades et qui veulent transmettre le virus. Face à tout cela, j'utilisais les préservatifs féminins », se souvient-elle, regrettant toutefois le soir où elle fit l'acte sans le latex. Le préservatif s'était, en effet, cassé par précipitation, raconte-t-elle. Et le love n'avait pas hésité à poursuivre...

Le jour le plus sombre...

En février 2014, après des mois d'hésitation, Gisèle a voulu connaître son état sérologique. Rien ne présageait qu'elle fut malade. D'ailleurs, pendant toute la période de doute elle avait rencontré quelques anciens « loves » qui n'ont pas résisté à son charme. Chez les hommes, raconte-t-elle, il y a toujours un sentiment de retour au passé et d'insatiabilité. « J'étais fauchée et lui (love) était allé voir sa famille en Europe, donc j'avais renoué, pour quelques temps, avec d'autres. Et

bien sûr, avec un ou deux nouveaux clients également, confie Gisèle. Ces gens-là peuvent être malades. J'en reconnais un ou deux qui appréciaient d'aller naturellement. Mais je tentais de les persuader. »

C'est à Bissita, un centre de santé situé à Bacongo, qu'elle a eu les résultats de son test sérologique. Gisèle était bel et bien infectée. Son moral était atteint. Mais les conseils et le traitement antirétroviral démarré tôt équilibrent sa vie. Elle n'a rien perdu de ses rondeurs, et sa peau est toujours éclatante. Le « love » s'était fait rare depuis des mois. « Son téléphone ne passe plus. J'ai toujours cru que c'est lui qui m'a transmis la maladie », se plaint-elle, chez elle, à Moungali.

Ce qu'elle regrette, c'est de n'avoir pas largement profité de cette vie. Pour être attirante et vendre cher sa peau, il faut de jolis habits et des parures de luxe, explique-t-elle pour justifier ses dépenses. « Je continue à fréquenter mes amis. Et je reçois toujours les coups de fil de quelques gars qui se souviennent de moi. Parfois je bois avec eux en ville. Mais ils ne savent pas que je suis malade. La vie continue », nous rassure-t-elle.

Propos difficile à digérer. Car si Gisèle, atteinte du VIH-sida, continue à fréquenter son beau milieu, il est possible qu'elle contamine des « viveurs » en bonne santé. Que dire de ses anciens « love » retrouvés pendant ses moments de galère et de ceux qui ont succombé à son charme sans le moindre soupçon sur sa maladie ? Avaient-ils utilisé les préservatifs ? Et s'ils s'étaient retrouvés dans le cas de Gisèle où pouvoir, brutalité et passion peuvent influencer des décisions ? Autant de questions.

La dernière fois que nous avons rencontré Gisèle, elle disait vouloir se dévoiler comme le couple Maba pour aider aux changements de comportement chez les filles, et les prostituées en particulier. Mais se dévoiler, doutait-elle, c'était « tuer à petit feu tous ceux qui sont passés par elle », car ils se reconnaîtront dans la peau de malades.

Quentin Loubou

homme. « Vous voyez, c'est comme ça que ça se passe. La communication passe par les gestes. Lui, je le connais. Mais il n'a jamais eu la chance de me croiser. Une copine m'avait soufflé qu'il déteste les préservatifs. Voilà un suspect ! », Confie Gisèle, sans entrer dans les détails. La Congolaise de 36 ans avait, en effet, accepté de nous faire des aveux sur sa vie de prostituée et celle de ses amis. Pour glisser dans son intimité, elle nous avait suggéré de « jouer le jeu ».

Cela voulait dire se voir souvent et faire semblant d'être de bons amis. Et cela faisait déjà plusieurs jours que nous discutons dans différents endroits. Gisèle est entrée dans le plus vieux métier du monde à 32 ans. Elle venait de Pointe-Noire où ses conditions de vie avaient empiré suite au décès de son oncle paternel, son seul tuteur depuis la mort de son père. Elle avait 28 ans lorsqu'elle arriva à Brazzaville.

CEUVRES SOCIALES

Un don de prothèses pour les sourds du Congo

Trois cent cinquante élèves sourds de l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville vont bénéficier gratuitement de prothèses auditives le 5 juillet.

Cet apport en faveur des handicapés est un don de la fondation américaine Starkey qui œuvre dans le cadre de la scolarisation des enfants sourds en Afrique. Cette fondation a fait récemment des dons dans plusieurs pays africains, dont le Sénégal, la Gambie, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda et la RDC.

Le matériel est estimé à 1,5 million FCFA par élève handicapé. La prothèse auditive joue un

rôle déterminant dans la scolarisation d'un sourd. Elle permet d'amplifier le son de la voix qu'il entend et joue le rôle de béquille chez le handicapé moteur.

Cette dotation vient combler un vide qui existait à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville. « Avec cette acquisition, l'avenir des élèves sourds sera radieux. La condition fondamentale pour obtenir une prothèse est d'être accompagné par un membre de la famille biologique. Cette présence est obligatoire car la prothèse auditive est accompagnée d'une dotation de piles pour une durée d'une année et le matériel d'entretien des appareils », a déclaré Nazaire



Les élèves sourds en classe

Diaminamana, directeur de l'Institut des jeunes sourds.

La réussite de cette opération va aboutir à la deuxième phase qui va concerner tous les sourds de Brazzaville, c'est-à-dire ceux qui ne sont plus élèves, et va s'étendre aux villes de Pointe-Noire, Nkayi, Dolisie, Oyo et Owando. Le suivi de ce matériel investi va se faire d'un commun accord entre la famille, la direction de l'Institut des jeunes sourds et les moniteurs du ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité.

Rodolphe Gassayes-Mouandzah (Stagiaire)



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



- NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.
- AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

GESTION DES PROJETS

Le Congo sommé de rembourser un milliard FCFA

La somme est due aux dépenses jugées inéligibles dans la gestion des subventions des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au Congo.

Le président du comité de coordination nationale (CCN) des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Julien Makaya, a demandé, le 25 juin, au gouvernement de tout mettre en œuvre pour rembourser les 1,134 milliard FCFA avant le 31 décembre comme convenu. « Nous devons obtenir de l'État le remboursement des dépenses jugées inéligibles parce que c'est une situation véritablement difficile. Au 31 décembre 2014, si les fonds ne sont pas remboursés, le partenariat sera suspendu. Il s'agira pour nous de nous déployer pour que le gouvernement entame le processus de remboursement afin que les projets de lutte contre le sida et la tuberculose qui ont obtenu les financements à la phase 2, démarrent d'autant plus que la période de fin est incompréhensible », a-t-il indiqué après sa réélection pour un nouveau mandat de deux ans.

En effet, l'audit de l'ensemble des subventions par le bureau de l'inspecteur général du Fonds mondial a mis en exergue des insuffisances dans la gestion programmatique, des irrégularités dans les passations des marchés et des dépenses jugées inéligibles de 3,7 millions de dollars, soit un peu plus de 1,8 milliard FCFA. Une somme que l'État congo-

lais devrait rembourser en totalité, mais au terme des négociations, entre le CCN et Fonds mondial, plus de 600 millions FCFA de réduction avaient été déduits du montant à rembourser. Et le gouvernement, de son côté, avait pris un engagement pour le remboursement de ces dépenses non éligibles.

Les autres défis qui attendent la nouvelle équipe dirigeante du CCN sont, entre autres, la finalisation du processus de rédaction des plans stratégiques des trois maladies financées par le Fonds mondial au Congo. « Sans plan stratégique, aucun accord de subvention ne sera signé avec le Fonds mondial. Aujourd'hui, le projet tuberculose qui a obtenu le passage à la phase 2 depuis juin 2013 ne déploie pas ses activités parce que le Fonds mondial attend ce plan stratégique national depuis l'été 2013. Le gouvernement doit aussi verser sa contrepartie exigée pour la phase 2 des subventions VIH-sida », a ajouté Julien Makaya.

Le bureau élu devrait également poursuivre le processus du nouveau modèle de financement afin de soumettre au Fonds mondial, pour financement, la note conceptuelle VIH-tuberculose et l'actualisation du manuel du CCN pour l'adapter aux nouvelles directives du Fonds mondial.

Que pensent les autorités sanitaires du Congo ?

Présidant l'assemblée générale de renouvellement des instances dirigeantes du CCN, le conseiller à la population du ministre de la Santé, Florent Balandamio, a reconnu que ces assises se tenaient à une période critique de la mise en œuvre des pro-

jets financés par le Fonds mondial. Une période caractérisée, selon lui, par la non validation des plans stratégiques nationaux VIH, tuberculose et paludisme, l'arrêt par le Fonds mondial de la subvention paludisme au Congo, les dépenses inéligibles non encore remboursées par l'État. Il a aussi noté l'absence de ligne budgétaire relative au fonctionnement du CCN dans la loi de finances, l'absence d'appui au CCN dans l'engagement du pays et au nouveau modèle de financement du Fonds mondial. « Au nom du gouvernement, notamment du ministre de la Santé et de la Population, je vous rassure que la République mettra tout en œuvre pour apporter des solutions appropriées et rapides aux différentes contraintes du CCN et de ses bénéficiaires principaux en vue de sauver les projets Fonds mondial mis en œuvre au Congo et de permettre au CCN, aux programmes nationaux de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme de travailler en toute sérénité », a-t-il conclu.

Rappelons que le CCN a été institué par décret présidentiel. Il regroupe en son sein les représentants de la société civile, des secteurs publics et privés, les partenaires techniques du Congo, dont le système des Nations unies et bien d'autres. Composition du nouveau bureau élu : président, Julien Makaya (réelu société civile) ; vice-président, Cornelle Adou Ngapi (réelue secteur public) ; premier membre, Fatoumata Binta Tidiane Diollo (OMS, deuxième membre dans le bureau sortant) ; deuxième membre, Jean-Jacques Samba (secteur privé élu).

Parfait-Wilfried Douniama

CONGO/RDC

Le projet « Catalysation Lacs Télé et Tumba » se précise

Les lignes directrices pour la consolidation des conclusions du plan de travail annuel 2014 de ce projet ont été soumises aux experts de la RDC et du Congo pour examen et validation.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, une réunion du comité de pilotage s'est ouverte le 25 juin, à Brazzaville. Dans son allocution d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, a réaffirmé l'intérêt particulier que les gouvernements de la RDC et du Congo accordent aux accords internationaux qu'ils ont signés, aux initiatives régionales auxquelles ils participent, aux politiques, règlements et législations qu'ils ont adoptés dans leur pays respectif.

Jusqu'à-là, il est prévu que 25% des communautés locales vivant autour des aires protégées des deux lacs participeront non seulement aux programmes d'exploitation durable des ressources naturelles du paysage cible, mais encore bénéficieront d'autres moyens de substances. Selon le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Eloi Kouadio IV, « on ne dira jamais assez que les forêts du bassin du Congo représentent à elles seules, par leur superficie et par la richesse endémique de leur biodiversité, l'espace qui abrite les forêts marécageuses les plus vastes d'Afrique et classées comme le plus grand site Ramsar de la planète, d'une importance reconnue par la communauté internationale. » Et d'ajouter : « En acceptant de co-organiser cette importante rencontre ici, à Brazzaville, le Pnud veut réaffirmer son engagement résolu à appuyer la coopération sous-régionale des pays riverains au fleuve Congo, particulièrement dans le domaine de la conservation du paysage des forêts humides du site des lacs Télé/Tumba. Car, il me semble, ici plus qu'ailleurs, qu'il y a urgence à agir. »

En effet, la biodiversité et les ressources naturelles de cet écosystème subissent aujourd'hui une pression croissante avec diverses activités non durables. On note l'exploitation des ressources naturelles pour la subsistance, notamment la chasse et la pêche commerciale qui, mal pratiquées, peuvent détruire l'environnement et priver les générations futures de cette richesse endogène. Les deux sites unifiés couvrent plus de 126 000 hectares. On y trouve de fortes densités de grands primates d'Afrique (gorilles, chimpanzés et bonobos), 16 espèces de singes diurnes, plus de 350 espèces d'oiseaux, des éléphants de forêt, des hippopotames, diverses espèces de crocodiles et une grande diversité faunique halieutique.

C'est pourquoi les communautés des lacs Télé et Tumba seront sensibilisées à la réduction des menaces sur la biodiversité et l'impact de puits de carbone dans la zone. Les capacités des institutions publiques (services déconcentrés, directions départementales ou provinciales) concernées en République Démocratique du Congo seront renforcées en vue de travailler avec les communautés pour gérer efficacement le réseau d'aires protégées transfrontalières du site Lacs Télé et Tumba.

Signalons que ce projet couvre plusieurs aspects juridiques, à savoir : l'exploitation des sols ; la protection, l'utilisation des ressources naturelles (à des fins de substance et commerciales) ; la gouvernance des aires protégées et l'implication des parties prenantes ; le tourisme et l'eau. Cet atelier a pris fin le 26 juin 2014.

Guillaume Ondzé

DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Miser sur des financements innovants pour faire face à la faillite des donateurs

L'aide publique au développement (APD) connaît une baisse conséquente dans plusieurs pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Pour continuer à financer les besoins des pays en développement (PED), la taxation « indolore » des activités économiques qui bénéficient le plus de la mondialisation représentent un relais opportun. Certains experts en la matière pensent que la production pétrolière africaine pourrait être ou devrait être mise à contribution.

Philippe Douste-Blazy, président d'UnitAid et secrétaire général adjoint de l'ONU chargé de la réflexion sur les financements innovants pour le développement, et ancien ministre des Affaires étrangères sous la présidence de Jacques Chirac, évoque, dans une interview

publiée sur le site EurActiv, « un effet ciseau ». « Les besoins pour atteindre les Objectifs du millénaire [OMD] pour le développement, puis les objectifs de développement durable post-2015 montent, alors que les recettes pour y parvenir diminuent », explique-t-il.

La diminution des recettes d'APD serait due, selon lui, à la faillite de la plupart des pays donateurs. Pour y faire face, Philippe Douste-Blazy estime qu'il faut « miser sur la création de financements innovants » : « des contributions de solidarité microscopiques et indolores sur les activités économiques qui bénéficient le plus de la mondialisation, telles que les transports aériens, Internet, les transactions financières, le téléphone mobile et les ressources extractives. Par ailleurs, les financements innovants sont prévisibles, stables et additionnels. »

Les financements innovants, le plus grand sujet de politique internatio-

nale. Pour l'ancien ministre, les financements innovants représentent « le plus grand sujet de politique internationale au monde. Il ne s'agit pas d'éthique, de morale, d'humanitaire, de santé, mais de politique internationale », souligne-t-il, ajoutant qu'ils doivent venir en complément de l'APD, et « ne sont pas destinés à permettre aux gouvernements de diminuer leur aide ».

Philippe Douste-Blazy prend l'exemple de la taxe sur les billets d'avion, qui ne passe pas par le Parlement en France : elle est « auditée » avant d'arriver dans un fonds de solidarité pour le développement par décret du gouvernement, et sert à alimenter le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Il félicite le Premier ministre britannique, David Cameron, « qui a fait 93 milliards de livres sterling d'économie dans son pays tout en sanctuarisant un seul budget : celui du ministère pour le dévelop-

pement international, le DIFD ».

D'autres pays prêts à appliquer la taxe sur les billets d'avion

Concernant UnitAid (organisation internationale d'achats de médicaments à destination des PED), dont il est président et dont les fonds proviennent en grande partie d'un financement innovant, il dresse un bilan positif. L'organisation a récolté, en six ans d'existence, plus deux milliards de dollars dans les zones euro et dollar, par la taxe sur les billets d'avion. Le Maroc, le Japon, l'Emirate et l'Ethiopia Airways ainsi que l'Argentine pourraient rejoindre ce dispositif. Grâce à l'argent collecté, UnitAid a focalisé ses financements sur le sixième OMD (sida, tuberculose et paludisme), soit 355 millions de traitements contre le paludisme et 8,5 millions contre la tuberculose.

Initialement mise en œuvre par l'ancien président Nicolas Sarkozy à hauteur d'un prélèvement de 0,1% sur les échanges d'actions et d'obliga-

tions, puis passée à 0,2% par son successeur François Hollande, l'élargissement de la taxe à 0,01% sur les produits dérivés est souhaité par le président d'UnitAid. Selon lui, cette taxe pourrait s'élargir au Fonds vert pour financer la lutte contre le changement climatique.

Le secteur pétrolier appelé à contribution

Le secrétaire général adjoint de l'ONU travaille actuellement avec des chefs d'État africains en vue d'instaurer une taxe permettant de prélever 10 centimes par baril de pétrole sur les recettes. « Ils sont réceptifs, mais l'idée est encore nouvelle et elle doit prendre le temps de se mettre en place », explique-t-il. Il pense toutefois qu'il faut garder l'APD, mais que « l'architecture du développement [doit changer] progressivement, pour s'appuyer sur les deux sources de financement : l'aide publique et les financements innovants ».

Noël Ndong

UNION AFRICAINE

La menace terroriste au coeur du sommet des chefs d'État à Malabo

Le vingt-troisième sommet de l'Union africaine (UA), convoqué les 26 et 27 juin à Malabo (Guinée équatoriale) sur le thème « L'agriculture et la sécurité alimentaire » a été largement dominé par les questions de paix et de sécurité du continent. Les chefs d'État et de gouvernement présents, dont le Congolais Denis Sassou-N'Gusso, ont notamment fait part de leurs préoccupations devant la montée du terrorisme dans plusieurs pays.

La Libye, le Mali, la Somalie, le Nigeria, le Kenya, sont autant de pays affectés aujourd'hui par l'activisme de groupes armés qui mettent à mal la stabilité de régions entières de

l'Afrique. Quand on y ajoute les cas de la Centrafrique et du Soudan du Sud, deux États menacés d'implosion pour cause de rivalités interethniques et interreligieuses sur fond de luttes pour le pouvoir, les dirigeants africains ont de sérieuses raisons d'être inquiets.

S'exprimant sur la question devant le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, le chef de l'État mauritanien et président en exercice de l'organisation, Mohamed Abdelaziz, a appelé ses pairs à constituer « une stratégie globale » de riposte face à « la gravité des nouvelles menaces que sont le terrorisme, le grand banditisme et tous les trafics illicites ».

Son homologue tchadien a exhorté pour sa part les pays africains à « assurer eux-mêmes leur propre sécurité collective et indivi-

duelle » au lieu de toujours s'en référer aux puissances extérieures. Idriss Déby Itno a souligné que l'Afrique était confrontée depuis peu à « un ennemi d'un nouveau genre, plus redoutable et sans visage » au regard des actions terroristes de la secte Boko Haram au Nigeria, des shebab somaliens et des djihadistes maliens. Notons que le Tchad a pris une part active dans les opérations contre les djihadistes au Mali et n'est pas moins exposé aux éventuelles infiltrations de Boko Haram du fait de sa large frontière avec le Nigeria. Le pays accueille par ailleurs les drones américains déployés contre la secte terroriste.

Mais si tous les dirigeants africains sont unanimes pour combattre le terrorisme, ils savent combien leurs États sont impuissants face à cet

ennemi commun plus que tentaculaire. De même, les interventions extérieures si elles permettent de contenir les terroristes, la consolidation des zones conquises n'est jamais totalement assurée. Des pays comme la Somalie et le Mali continuent de faire les frais de terroristes malgré la présence des forces internationales. Même chose pour la Centrafrique où les espoirs sont suspendus à l'arrivée au mois de septembre d'une mission de l'ONU plus importante. Elle prendra la relève des unités de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique) qui, associée à la force française Sangaris, éprouve toutes les peines du monde à restaurer la quiétude sur l'ensemble du pays.

À côté des questions brûlantes, le sommet de Malabo a vu la réintégration au sein de l'UA de l'Égypte,

représentée par le chef de l'État nouvellement élu, Abdel Fatha al-Sissi. L'Égypte avait été suspendue des instances de l'organisation après le renversement de l'ancien président Mohamed Morsi par l'armée dirigée alors par le maréchal Al-Sissi.

Sur un tout autre front, à quelques semaines du sommet États-Unis/Afrique qui réunira les 5 et 6 août les chefs d'État africains et le président américain, Barack Obama, à Washington, Malabo parachèvera, a-t-on appris, la liste des invités officiels du locataire de la Maison-Blanche. A priori, les chefs d'État du Zimbabwe, de l'Érythrée, du Soudan, et de la République arabe sahraouie démocratique ne seraient pas attendus dans la capitale américaine.

Gankama N'Siah

POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

Le Congo se prépare pour la conférence internationale de New-York

En prélude à cette rencontre qui se tiendra en septembre prochain, le ministère de la Santé et de la population a organisé le 24 juin à Brazzaville, avec l'appui technique du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), un atelier national.

La République du Congo s'active pour participer à la prochaine assemblée générale des Nations unies relative à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) post-2014 qui aura lieu le 22 septembre à New York, aux États-Unis d'Amérique. L'atelier de Brazzaville visait, entre autres, à contribuer à une meilleure perception des enjeux de la CIPD post-2014. Il a permis spécifiquement la présentation de l'état de mise en œuvre du plan d'action de la CIPD et du processus de préparation du nouvel agenda aux plans international et national, d'informer les participants sur la position africaine et la déclaration d'engagement et de débattre sur les problèmes émergents spécifiques au Congo. Cette rencontre a été également une occasion pour les participants venus des structures ciblées de faire une évaluation des progrès atteints en

rapport avec les objectifs fixés par la CIPD, tenue au Caire (Égypte) en 1994. En effet, pour garantir la durabilité, la conférence du Caire avait pris d'importantes décisions, parmi lesquelles les droits génésiques. Il s'agit notamment de la planification familiale; la maternité sans risque et infections sexuellement transmissibles; la santé sexuelle; la santé de reproduction des jeunes et adolescents; les soins des nouveau-nés; la fécondité et la vie du couple; l'équité et l'égalité du genre; les relations entre la croissance démographique et le développement socioéconomique.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Santé et de la Population a rappelé qu'en septembre 2000, les dirigeants de 189 États membres des Nations unies s'étaient engagés à réaliser les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015. Ces objectifs vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'arrêt de la propagation du VIH/sida et à la garantie d'une éducation primaire universelle. De plus, différentes initiatives ont été lancées à travers le monde pour les atteindre. « *Vingt ans après Le Caire et à moins d'un an de l'échéance des OMD, beaucoup reste à faire. Le*

programme de développement de l'après-2015 devra tenter de résoudre les inégalités persistantes et de relever les défis nouveaux auxquels est confrontée la population planétaire. La CIPD qui se tiendra en septembre 2014 à New York se révèle, à tout point de vue, déterminante », a indiqué François Ibovi, précisant que la concertation nationale devrait être à la hauteur des attentes de ce grand rendez-vous pla-

« Vingt ans après Le Caire et à moins d'un an de l'échéance des OMD, beaucoup reste à faire. Le programme de développement de l'après-2015 devra tenter de résoudre les inégalités persistantes et de relever les défis nouveaux auxquels est confrontée la population planétaire. La CIPD qui se tiendra en septembre 2014 à New York se révèle, à tout point de vue, déterminante »

nétaire. De son côté, la représentante du Fnuap au Congo, Barbara Laurenceau, a rappelé que l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies avait demandé aux pays membres un examen opérationnel de l'application du programme d'action de la CIPD et de la poursuite de son

application au-delà de 2014. Cet examen doit, a-t-elle poursuivi, se fonder sur les meilleures données et analyses concernant la population et le développement. Elle a, enfin, réaffirmé l'engagement du système des Nations unies à rester solidaire de la République du Congo pour réussir le pari de doter le monde et la région Afrique d'un cadre de référence intégré, pertinent et adapté aux besoins et aux cultures des populations. Cela

dans un environnement aux dynamiques diverses et rapides.

Recommandations

Après des exposés développés par des cadres du ministère, des consultants et des parlementaires, les participants ont formulé plusieurs

recommandations. Il s'agit, entre autres, de renforcer la coordination de la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'action de la CIPD post-2014 par le ministère de la Santé et de la Population; d'intégrer les résultats spécifiques du dividende démographique, problèmes émergents dans la déclaration du Congo dans la prochaine CIPD. Il s'agit aussi de constituer, sous l'égide du gouvernement, une équipe pluridisciplinaire et multisectorielle comprenant les représentants des ministères concernés, les parlementaires et la société civile en vue d'une préparation adéquate et d'une participation de la délégation congolaise lors de la CIPD +20 à New York.

Clôturant les travaux, le conseiller à la population du ministre de la Santé, Florent Balandamio, a souligné que cet atelier ouvrait la perspective de l'élaboration du document de base du Congo en sus d'une évaluation de vingt ans de mise en œuvre des objectifs de la CIPD dans le pays. Il a enfin invité les experts à suggérer aux décideurs ce qui doit être réalisé dans le cadre du mouvement mondial du développement en faveur des dispositions du programme d'action de la CIPD.

Parfait Wilfried Douniama

Identifiez votre entreprise !!!



Livraison badges 24 H chrono

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



Bzv 04 475 88 41

06 668 90 11

Kin +243 89 93 20 131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

49, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

Promotion Spéciale

Spécificités

- * AMD Processor, Windows OS
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 17" HD LED LCD, French Keyboard, DVD-RW

Prix : **265.000** TTC

Onduleur APC 650 VA

Prix : **55.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 64-bit version)
- * 4 GB DDR3L Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD Widescreen CineCrystal LED LCD
- * Acer Crystal Eye HD Webcam
- * French Keyboard, Boot-up Linux OS
- * DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC

Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

acer | hp | dell | TOSHIBA | Microsoft | APC | iPad | SAMSUNG | SONY | lenovo | Genius | FUJITSU

PRIX DE L'ENTREPRENEUR AFRICAIN DE FRANCE

Didier Acouetey remporte la deuxième édition

Au cours de l'édition 2014 des acteurs majeurs de l'entrepreneuriat africain, le prix a été attribué à Didier Acouetey, président du groupe AfricSearch, cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines.

Pour la deuxième édition organisée, le 19 juin, à l'hôtel Marriott Paris Champs Élysées, par l'association AfricAngels, en collaboration avec Black Roses Network* et le groupe Mazars, Didier Acouetey a été couronné Entrepreneur africain de France en présence de personnalités du monde de la finance et des acteurs du business.

Cette année, le rendez-vous économique avait pour thème « l'inspiration », un thème retenu par les organisateurs « afin de susciter auprès des Africains des vocations destinées à cultiver l'envie d'entreprendre », confie Aldo Fotso, président de l'association conçue pour célébrer les talents qui osent créer, innover et progresser.

Au cours de la cérémonie, cinq lauréats, sélectionnés par un jury présidé par Éric Mboma, directeur exécutif de la Standard Bank RD-Congo, et Cécile Barry, présidente d'Action'elles, ont également été distingués. Dans la catégorie Africain'elles : Fati Niang, directrice de Black Spoon, premier Food Truck africain ; dans la Catégorie Émergence : Boris



Les lauréats 2014 du rendez-vous économique de l'association AfricAngels. (© Jean-Noël Woumo).

Mounet, Fondateur de Meet My Designer, le « My Major Company » de la mode. Dans la Catégorie Émergence, Évelyne Kitt Kitt, Industrie Kitt Food, spécialisée dans la transformation de produits exotiques précuits surgelés. Dans la catégorie Social Business : Dominique Buendé, président de QuickDo, startup spécialisée dans la conception, le développement et l'exploitation de services numériques pour et vers les pays du Sud. Et le Prix d'Honneur a été décerné à Paul Derreumaux, fondateur du groupe Bank of Africa, pour saluer l'ensemble de ses œuvres dans le conti-

ment africain. Près de trois cents dirigeants d'entreprises, personnalités du monde politique, de la finance et des médias sont venus assister à l'un des rares événements en Europe entièrement consacrés à l'esprit entrepreneurial africain.

La rencontre a donné aux participants l'opportunité de développer de nouvelles relations d'affaires et d'identifier des acteurs africains capables de les accompagner sur le marché d'origine à fort potentiel de croissance que représente l'Afrique.

Ils ont eu également l'occasion d'être éclairés sur les potentialités qu'offre le marché africain, puis sur l'efficacité et le rôle des entrepreneurs africains de la diaspora dans l'appui aux PME et aux grandes entreprises en Afrique.

Marie Alfred Ngoma

SERVICES AUX BÉNÉFICIAIRES

Obtenir une licence ou un master par la Formation Ouverte & À Distance

APPEL À CANDIDATURES DE MARS À SEPTEMBRE CHAQUE ANNÉE

PLUS DE 80 DIPLÔMES PROPOSÉS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Éducation et formation
- Sciences humaines
- Médecine et santé publique
- Sciences de l'ingénieur
- Droit, économie et gestion
- Environnement et développement durable

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS NOS UNIVERSITÉS MEMBRES :

- du Burkina Faso
- du Cameroun
- du Canada
- d'Égypte
- de France
- du Maroc
- du Liban
- de Madagascar
- du Sénégal
- de Tunisie

Liste complète
www.auf.org/formation-distance
www.foad.refer.org

Pour plus d'informations : foad@auf.org ou flashez ce QR code

Coopération et expertise au service du développement des sociétés

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

EFFECTUEZ LA MAINTENANCE PREVENTIVE

Pour **15.000 Frs**

jusqu'au 31 août 2014

Protégez votre ordinateur

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Élimination des virus
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation hard + soft
- Réparation du réseau^{New(1)}
- Déblocage de mots de passe Windows XP / Vista / 7
- Récupération des données perdues (clés, disques durs)^{New(1)}
- Vérification durée de vie disque dur^{New}

KD Computer

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11 - Kin +243 89 93 20 131
849 rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

TOTAL *Effimax*

Super Gasoil

**La Nouvelle Génération
de Super et de Gasoil**



**PLUS
D'ÉCONOMIES**



**PLUS
DE PERFORMANCE**



**PLUS
DE PROTECTION**

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.



THÉÂTRE

« Une vie de serpillière » émerveille les spectateurs

La représentation de cette pièce du Théâtre des Sans-Voix a eu lieu au Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad), sous l'œil admiratif des spectateurs venus nombreux.

Une vie de serpillière est une pièce de Louya Victor Mpene Malela, comédien, metteur en scène, écrivain et conteur. L'histoire se passe dans un camp de réfugiés qui ont fui la guerre. Le bruit court dans le camp que Karabayinga a participé au génocide. Informé, Karabayinga se fait passer pour fou. Il est amené à la clinique psychiatrique du docteur Karangoua, d'où il finit par fuir pour se réfugier dans la forêt. Recherché pendant des mois, c'est finalement sa sœur cadette qui le retrouve et le ramène. Cette pièce essaie de mettre en perspective ce qui se passe aujourd'hui à la Cour pénale internationale. Arucha, la sœur, estime que ce sont des innocents qui sont poursuivis, alors que les vrais fous sont au pouvoir et font ce qu'ils veulent. Des droits leur sont reconnus alors que les autres n'en ont pas assez. C'est là la trame du spectacle qui met en abyme la folie, lorsque la sœur devient folle après que Karabayinga se soit jeté dans le fleuve sur le chemin du retour. Les acteurs sur scène

Trois acteurs ont joué Une vie de serpillière : Jean-Marie Diantsona dans le rôle de Karabayinga ; Madeleine Moukamabano (journaliste à RFI) dans celui de sa sœur ; Clément Bantimba (ancien sociétaire du Rocado Zulu Théâtre de Sony Labou Tansi) dans le rôle du docteur. Gilféry



Ngamboulou, comédien, metteur en scène, et directeur du Théâtre des Sans-Voix, avait signé la mise en scène.

En tant que secrétaire général du Cartel du théâtre congolais, une association des compagnies de théâtre, il a indiqué que la soirée du 14 juin

avait été dédiée à Sony Labou Tansi (mort le 14 juin 1995) et à Sylvain Bemba (mort le 8 juillet 1995). Ces deux auteurs étaient très proches,

puisque Sylvain Mbemba a aussi été le correcteur de Sony Labou Tansi.

Bruno Okokana

Store
OFIS

 **Revendeur Agréé**

NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE

**CROQUEZ
LA POMME
A PLEINES DENTS**

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

FEUX DE BRAZZA

Le ministre du Tourisme entend accompagner l'événement

C'est Gervais-Hugues Ondaye, promoteur du festival de musiques traditionnelles et populaires Feux de Brazza, qui l'a annoncé à la presse, à sa sortie d'audience chez le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Josué-Rodrigue Ngouonimba, le 25 juin.

À un mois de la cinquième édition du festival Feux de Brazza, le promoteur de cet événement qui s'attèle à la réussite de cette édition, a sollicité l'apport du département du Tourisme pour accompagner le festival dans certains aspects liés à ce volet. C'est ce qui explique la tenue de cette audience. « Nous sommes venus rencontrer le ministre du Tourisme, Josué-Rodrigue Ngouonimba, pour lui faire état de la cinquième édition du festival Feux de Brazza, qui pointe à l'horizon. Cette édition aura lieu du 2 au 8 août prochain », a-t-il indiqué.

En effet, l'entretien entre le ministre du Tourisme et de l'Environnement et le promoteur du festival Feux de Brazza, a porté autour de trois points. Il s'est agi de l'accompagnement du département du Tourisme à cet événement, parce que Feux de Brazza est un festival à but non lucratif qui recevra des festivaliers en provenance de partout. Dès lors, l'appui du département du Tourisme en ce qui concerne le logement et la nutrition des cadres et autres festivaliers est le bienvenu. Le deuxième point, toujours lié au tourisme,

est que le festival Feux de Brazza a dans le passé travaillé avec ce département, notamment dans l'animation de salons. Gervais-Hugues Ondaye a exhumé de nouveau ce dossier et a dit sa disponibilité d'accompagner le ministre. Il a également informé le ministre

sollicité la disponibilité du ministre. Le dernier point a concerné le village de Feux de Brazza. Cette grande plateforme a été construite à Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, où aura lieu l'événement, grâce à la Compagnie congolaise industrielle

moteur du festival Feux de Brazza a sollicité également la participation du département dans l'animation de ce site qui sera désormais le patrimoine du septième arrondissement Mfilou. Parce que c'est un site qu'ils ont construit pour en faire don à l'arrondis-

Cerdotola, mais qui travaille sur les questions de mémoire, d'identité, du patrimoine matériel et immatériel, de l'art culinaire qui est également patrimoine. C'est ainsi qu'il a sollicité pour le secrétaire exécutif du Cerdotola, une audience auprès du ministre de la Culture et des Arts pour qu'ensemble le département de Cerdotola envisage la mise en place de la cartographie de l'art culinaire congolais. Cela pour rendre un peu plus visible ce secteur, parce que le Congo a également ses mets qu'il faut bien promouvoir, et cette cinquième édition est la bienvenue. Il s'agit par exemple du « trois pièces », du « ngoul' mou mako », qui sont connus, mais ça ne s'arrête pas là, parce que chaque département du Congo s'identifie à travers un met. Il va falloir donc que les deux parties travaillent sur ces questions.

Le ministre du Tourisme et de l'Environnement, qui a attentivement suivi son interlocuteur, a donné son aval pour que les deux parties travaillent ensemble. « Nous avons reçu du ministre qui connaît très bien Feux de Brazza une oreille attentive. C'est ainsi qu'immédiatement il a décidé qu'on se mettrait au travail avec les cadres de la direction générale du Tourisme pour voir dans quelle mesure le département pourra nous accompagner dans le cadre de cette cinquième édition », a conclu le promoteur du festival Feux de Brazza, Gervais-Hugues Ondaye.

Bruno Okokana



Josué-Rodrigue Ngouonimba que pendant cette édition il y aurait un carnaval nautique qui partirait du port de Brazzaville pour l'île Raphia. Tous les participants au festival passeront une journée d'échanges, et pour ce faire il a

du bois. Comme le département s'occupe également des questions de loisirs, entendu que des spectacles ont lieu la nuit et le village devrait être animé la journée pour occuper des jeunes autour des loisirs sains, le pro-

sement 7 Mfilou.

Mettre en valeur des mets congolais
Gervais-Hugues Ondaye a aussi informé son interlocuteur que Feux de Brazza a le bras scientifique, qui est le

MARCHÉ DE LA POÉSIE 2014

Avant-dernière manifestation au Centre culturel irlandais

Mercredi 25 juin au Centre culturel irlandais à Paris s'est tenue, dans la soirée, l'avant-dernière manifestation consacrée au Bassin du Congo, région invitée du trente-deuxième Marché de la poésie.

La ville de Paris recèle de nombreux trésors, et le Centre culturel irlandais est certainement l'un d'entre eux. Dans le cadre bucolique de la cour de cet ancien hôtel particulier qui accueille, depuis le dix-huitième siècle, la communauté étudiante irlandaise à Paris, poètes et musiciens congolais et irlandais se sont livrés à une amicale joute verbale et musicale. Les poètes congolais Alain Mabanckou, qui est entré en littérature en empruntant la porte de la poésie, Gabriel Mwene Okoundji, lauréat du prix Mokanda 2014, et Caya Makhélé, ainsi que le poète irlandais Kevin Barrington ont donné des lectures de leurs textes. Les déclamations de poèmes étaient ponctuées d'intermèdes musicaux avec, à la manœuvre, le musicien congolo-irlandais Niwel Tsumbu et ses mises en musique des poèmes tirés du Mauvais sang de Tchicaya U Tam'si et du poème Du côté de Katanga dédié par Henri Lopes à Patrice Lumumba, mais aussi de morceaux de jazz avec son ensemble musical Multiverse. Des instants poétiques suspendus dans l'air d'éte qui marquent le prélude à la soirée de clôture de ce trente-deuxième Marché de la poésie co-organisé en partenariat avec Livres et Auteurs du Bassin du Congo, qui aura lieu ce soir au Centre national du livre.

Rose-Marie Bouboutou

ITALIE

Le pays secoué par « le cas » Balotelli

Les qualificatifs « Grand Mario », « Super Mario » ont fait place à des épithètes moins élogieuses après l'élimination de l'Italie de la Coupe du Monde de football.

Il n'y a pas grand monde s'intéressant au football ou à la politique (quand ce ne sont pas les mêmes) qui ne se soit pas senti l'obligation d'ajouter un commentaire peiné, ulcéré ou enragé dans les médias à propos de l'enfant terrible du sport italien, Mario Balotelli. Enfant terrible, parce que son talent est à la hauteur de l'agacement qu'il provoque chez beaucoup. Surtout ceux qui, ne comprenant pas que, comme Pelé en son temps, le jeune attaquant du Milan AC est la cible des attaques, insultes et provocations dès qu'il a le ballon au pied, font peu d'effort pour trouver l'explication à ses très nombreuses incartades.

Or mardi soir à Natal, au Brésil, Mario Balotelli a donné du grain à moudre à ceux qui lui en veulent mais ne peuvent lui reprocher (ouvertement) d'avoir des origines ghanéennes; d'être un enfant abandonné et recueilli par la famille Balotelli qui lui a donné son nom; d'avoir peiné pour se voir reconnaître sa nationalité; d'être comme une pièce rapportée. Ou, plus simplement, d'être noir. Politiques et sportifs du dimanche, qui ne se gênent pas pour proclamer qu'il « n'y a jamais eu d'animaux, ni de Noirs dans la sélection italienne » ont pourtant l'insulte prompt et franchissent le pas de temps en temps. Contre Balotelli; contre Cécile Kyenge Kashetu, l'Italo-congolaise ex-ministre italienne de l'Intégration.

Lorsque les choses vont bien sur le terrain; c'est-à-dire lorsque Mario Balotelli sort son petit coup de patte de génie qui fait la différence dans un match (comme par exemple contre la sélection anglaise, le 15 juin à Manaus), la presse et l'opinion ne sont que louanges pour le « Grand Mario ». Mais cette fois-ci, le charme semble avoir été rompu. Et d'abord par les joueurs eux-mêmes. Sans le citer directement, Gianluigi Buffon, le gardien et capitaine de la sélection italienne, a adressé un reproche indirect à Balotelli après l'élimination mardi soir.

« Sur le terrain, il faut faire, le pourrait faire ou le il fera peut-être ne suffisent pas », avait-il dit en s'en prenant aux « jeunes » accusés de ne pas en avoir fait autant que la vieille garde constituée de Pirlo, De Rossi, Chiellini et Barzagli en plus de Buffon lui-même. De Rossi a d'ailleurs renchéri en souscrivant à cette analyse qui les exonère de toute responsabilité, renvoyée totalement sur les jeunes, avec le premier d'entre eux en tête: Mario Balotelli. « C'est vrai que nous incarnons l'état d'esprit juste, et il est aussi vrai que nous donnons toujours tout », a affirmé De Rossi.

Climat lourd de sous-entendus

Ces paroles plus des propos carrément racistes ayant fleuri sur les réseaux sociaux ont poussé Balotelli à bout. Parlant de lui à la troi-

sième personne, ce qui n'est pas forcément un trait d'humilité, le joueur a renvoyé tout le monde à sa responsabilité. À sa manière! « Mario Balotelli a la conscience tranquille, fier d'avoir tout donné pour son pays (...) Peut-être que je ne suis pas un Italien, comme vous dites, mais les Africains ne lâcheraient jamais un de leurs frères. En cela, nous, les 'Nègres', comme vous nous appelez, nous sommes des années lumières devant vous. Honte à vous! »

C'est dans une atmosphère lourde que la sélection nationale d'Italie est rentrée à Rome (via Milan) jeudi. Dans une atmosphère lourde où la presse y allait, qui de son analyse, qui d'un diagnostic inexistant il y a seulement dix jours. « Le problème de Mario Balotelli est celui de toute une jeunesse pourrie par l'argent, arrogante à l'excès », écrivait tel journal. « Que Balotelli mérite son titre de citoyen ou qu'il se taise à jamais », indiquait un responsable de la Ligue du Nord, parti xénophobe. Quelques indiscretions sont également parues dans les journaux, sur ce Mario méconnaissable sur le terrain, mardi soir contre l'Uruguay. Le coach Prandelli lui aurait intimé l'ordre de cesser de murmurer entre ses dents, sinon il serait changé dans les dix minutes. Cela aurait eu lieu seulement au tout début de ce match qui devait décider de l'élimination de l'Italie. De fait, Cesare Prandelli qui devait démissionner quelques minutes

après la fin du match, n'a pas été parmi ceux qui se sont particulièrement distingués pour défendre Super Mario. Même si, c'est vrai, l'entraîneur a reconnu que c'était l'ensemble du football italien qui était à réformer.

D'où une foule d'hypothèses dans la presse de jeudi: qui va prendre le poste d'entraîneur national? Qui va prendre le poste d'attaquant principal de Mario Balotelli, « un joueur qui a démontré qu'au football les pieds comptent, mais la tête aussi », comme titrait un autre journal? Pourtant les défenseurs de Mario Balotelli existent. À commencer par Adriano Galliani, l'administrateur délégué du Milan AC qui a confirmé que l'attaquant réintégrerait sa place dans l'équipe de la capitale économique italienne.

« Je suis orgueilleux d'être le compatriote de Mario Balotelli », a déclaré fièrement sur Twitter Nichi Vendola, président de la région des Pouilles (sud) et leader du mouvement Sinistra, Ecologia e Libertà (Gauche, Écologie et Liberté). Cette tempête repose la question de l'acceptation de la diversité, raciale et culturelle, dans une Italie où cela est une nouveauté. Une dépêche d'agence signalait que, jeudi matin, les journalistes avaient vu Mario Balotelli sortir, « crête haute teintée en blond », de chez le coiffeur. Une affaire de simple teinture?

Lucien Mpama

Pointe-Noire Paris

6 vols par semaine
dans les deux sens

à partir de

480 000 FCFA TTC*

Aller/Retour

* Offre soumise à conditions



Offre
valable
pour tout achat
avant le **15 Juillet**
2014

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

Contact: 06 509 0 509

www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission de reddition des comptes sur la sellette

Un groupe des députés, tant de l'opposition que de la majorité, demandent des comptes sur la gestion des fonds alloués à la chambre basse du Parlement. Ils entendent inscrire cette matière en ordre utile à la session de septembre.

La session ordinaire de mars à l'Assemblée nationale s'est achevée sans que les députés nationaux n'aient pu débattre du rapport de la commission ad hoc chargée de passer au crible la gestion des comptes et ressources de cette institution parlementaire. Il nous revient que c'est sur proposition des députés eux-mêmes qui, à l'issue d'une réunion à huis clos tenue juste après la clôture de la session de mars, auraient émis le vœu de se donner du temps pour examiner à fond le rapport de la commission spéciale chargée de statuer sur la question.

Le report obtenu, il est un fait que cette matière sera inscrite en ordre utile lors de la prochaine session parlementaire avec, pour seule obsession, de crever l'abcès. Au niveau du bureau de l'institution, on ne s'en émeut outre mesure. La quiétude est de mise.

En fait, Aubin Minaku, qui reste parmi les rares présidents de la chambre basse à instaurer l'audit régulier de la gestion des finances de son institution



Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale

par devoir de redevabilité, se veut un modèle de transparence parce que n'ayant rien à cacher. « *Tous les documents comptables dont les membres de la commission ad hoc ont eu besoin leur ont été fournis sans tergiversation* », commente une source proche du bureau.

Toutefois, ces bonnes dispositions d'esprit dont fait montre le bureau sont loin de convaincre un groupe des députés nationaux de la majorité et de l'opposition.

Pour eux, le président Aubin Minaku aurait mis les membres de la fameuse commission spéciale chargée de la red-

dition des comptes dans des conditions telles que leur indépendance d'esprit s'est trouvée noyautée. Des indiscrétions recueillies dans les couloirs du Palais du peuple laissent entendre que les membres de ladite commission seraient grassement rémunérés par le bureau afin de conditionner leur travail.

Il est fait état de 18.000 dollars qu'aurait perçus chacun individuellement, à en croire Congonews, un quotidien paraissant à Kinshasa.

Ce groupe des députés trouve, par ailleurs, louche le fait pour le bureau de maintenir toujours les mêmes personnes (quatorze au total) dans ladite commission spéciale devenue une sorte de chasse gardée.

Une motion serait même en gestation contre le président de l'Assemblée nationale à l'initiative de ce groupe des députés comportant, entre autres recommandations, la reconstitution de la commission de reddition des comptes et la distribution des copies du rapport aux députés quarante-huit heures avant le débat conformément aux dispositions du règlement intérieur régissant le fonctionnement de l'institution.

Tout est donc fait dans le sens d'inscrire cette matière de reddition des comptes à la session de septembre. En filigrane, la plénière entend savoir comment sont gérés les fonds du trésor alloués à l'Assemblée nationale à titre de frais de fonctionnement annuels. Plus ou moins 40 millions de dollars, à en croire certaines sources parlementaires, seraient annuellement gérés par le bureau plus que jamais obligé de rendre compte.

Alain Diasso

MÉDIAS

FFJ salue la libération de trois journalistes de la Radio Muungano

Ces derniers ont été relâchés le 24 juin, après avoir passé vingt-quatre heures dans un cachot des services de renseignements d'Oïcha, une localité du Nord-Kivu.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a pris acte de la libération, le 24 juin, de trois journalistes à la Radio Muungano d'Oïcha, Patriote Taïpa Kasera, Moïse Madusu et Aristide Malunga, après vingt quatre heures de détention dans un cachot des services de renseignements d'Oïcha, une localité du Nord-Kivu.

Dans un précédent communiqué à celui de la soirée du 25 juin, cette ONG avait regretté la brutalité avec laquelle ces professionnels des médias ont été interpellés et la fermeture de leur station. FFJ avait également émis des inquiétudes en ce qui concerne leur sécurité.

L'ONG a précisé que la radio, fermée le même jour de l'arrestation de ces journalistes [le 23 juin : Ndlr], a été autorisée à émettre sur ordre l'administrateur du territoire de Beni, Amisi Kalonda, qui a demandé de démentir l'information querellée.

Il est rappelé que le 23 juin, une dizaine de policiers, de prévôtés militaires et d'agents se réclamant de l'Agence



Désiré-Israël Kazadi, directeur exécutif de FFJ/Photo LDB

nationale des renseignements (ANR) avait effectué, vers dix-sept heures (heure locale), une descente dans les installations de ce média et procédé, sans ménagement, à l'interpellation de trois journalistes qui ont été conduits au poste territorial de l'ANR-Beni. Les agents avaient, ensuite, ordonné la cou-

pure immédiate des émissions. Il était reproché à la radio d'avoir cité, dans une de ses éditions du journal, des responsables locaux des services de renseignements dans l'assassinat, le 21 juin, du chef de cité de Buloloma, Munguashi.

Lucien Dianzenza

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

29 milliards FCFA pour financer de nouveaux projets

La décision a été prise par le conseil d'administration de cette banque, le 24 juin, au cours de la 93e session ordinaire où il a été examiné et approuvé le bilan des réalisations à mi-parcours des prévisions financières de l'exercice 2014.

Le conseil d'administration de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a approuvé quatre propositions de prêt à long et moyen termes d'un montant total de 29,04 milliards FCFA et une proposition de prêt à court terme d'un montant de 5 milliards FCFA. Cette unième session ordinaire s'est tenue dans les locaux de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest à Dakar, sous la présidence de M. Christian Adovelande, président du conseil d'administration et président de la BOAD.

Ces nouveaux financements, rapporte African press organization (APO), portent à 3.124,9 milliards F CFA le montant global des financements à long et moyen termes de la BOAD, correspondant à 715 projets. Au total, la BOAD a cumulé 147,1 milliards FCFA des financements à court terme.

En effet, ces propositions de prêt approuvées portent notamment sur le financement partiel du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Tafiré et des localités environnantes, en Côte d'Ivoire ; le financement partiel du projet d'implantation d'un centre d'enfouissement technique des déchets solides de la ville de Lomé au Togo ; et la consolidation de l'encours du prêt initial en faveur du projet d'autoroute à péage Dakar - Diambiadi avec le financement partiel de son prolongement à l'Aéroport international Blaise Diagne par la Société Eiffage de la Nouvelle autoroute concédée SA au Sénégal.

Ces prêts concernent également l'implantation d'une unité de fabrication d'emballages en carton par la Société SCS Malienne de Cartonnerie SA au Mali et le prêt court terme en faveur de l'État du Sénégal pour le financement partiel du Programme d'urgence d'électrification rurale.

En outre, le conseil d'administration a également approuvé la mise en place d'une ligne de crédit de la Société islamique pour la promotion du secteur privé (SID) en faveur de la BOAD. Entre-temps, il a émis un avis favorable sur l'état de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 22 mai.

Gypsie Oïssa Tambwe

ENVIRONNEMENT

Une centaine d'hectares de forêts mise sous surveillance à Isangi

L'objectif de cette protection est de faciliter les études et les recherches sur la capacité des forêts du bassin du fleuve Congo à assurer l'équilibre du climat mondial.

L'Université de Kisangani a placé sous surveillance plus de cent hectares de forêts dans cinq villages du territoire d'Isangi, en Province Orientale. Selon un délégué de cette institution universitaire, le chef des travaux Prosper Sabongo, l'objectif de cette surveillance est de faciliter les études et les recherches sur la capacité des forêts du bassin du fleuve Congo à assurer l'équilibre du climat mondial.

Prosper Sabongo cité par radiokapi.net l'a indiqué le 23 juin, à l'occasion de la visite des activités du projet de Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (Rédd) d'Isangi.

Ce scientifique a relevé que les études en cours dans cette contrée et dans d'autres territoires pilotes identifiés en Province Orientale permettront au gouvernement de négocier les crédits carbone auprès des pays pollueurs. « Nos forêts constituent une richesse capable de nous aider à bien vivre », a-t-il souligné.

Une étude à double importance

Le chef des travaux Prosper Sabongo a noté que cette étude permettra, premièrement, de savoir comment les



L'exportation de bois, une des premières causes de la destruction des forêts

arbres des forêts congolaises séquestrent les gaz carboniques. Cependant en second lieu, elle permettra de mesurer la capacité de ces forêts à assurer l'équilibre du climat planétaire. Le représentant de l'Université de Kisangani a rappelé qu'actuellement, les données précises sur la capacité des forêts du Congo à capturer ces gaz ne sont pas disponibles. « Ces études vont aider le gouvernement à discuter avec d'autres pays sur le ser-

vice que rendent nos forêts à toute l'humanité. Les crédits carbone existent déjà pour compenser les efforts de protection des forêts », a-t-il souligné.

Les forêts congolaises, note-t-on, capturent un nombre important de gaz carbonique émis. De ce fait, elles bénéficient non seulement au Congo mais aussi à la planète entière. Compte tenu de ce sacrifice et des efforts consentis par le pays et sa population, qui sont contraints de ne plus utiliser leurs

forêts selon leurs besoins, la RDC devra bénéficier d'une compensation versée par les pays pollueurs, telle que prévue par le mécanisme Rédd.

Plusieurs efforts de préservation des forêts sont menés à travers le pays, notamment dans le Bandundu et à Kinshasa, avec le projet Ibi village. À Isangi, particulièrement, le projet Rédd a démarré en janvier 2013, un programme de reboisement de quatre-vingt dix hectares de forêt. L'objectif

de ce projet de lutte contre le changement climatique, qui devrait aller jusqu'à la fin de 2014, est de reconstituer la forêt détruite suite aux mauvaises pratiques agricoles. Ce plan d'aménagement qui s'appuie sur la gestion durable des ressources forestières va aider ce territoire et le pays en général à bien utiliser la forêt et ses ressources au profit des générations futures.

Lucien Dianzenza

MÉDECINS DU MONDE/BELGIQUE

Une étude confirme des exactions sur des RD-Congolais expulsés d'Angola depuis 2013

Cette ONG internationale appelle la communauté internationale et les gouvernements congolais et angolais à prendre des mesures concrètes pour mettre un terme aux violences et protéger les migrants congolais en instance de rapatriement.

Médecins du monde Belgique vient de publier son dernier rapport sur les cas d'expulsions des ressortissants de la RDC d'Angola depuis 2013. « Migrations frontalières, expulsions, violences sexuelles faites aux femmes : la tragédie des Congolais expulsés d'Angola », telle est l'intitulé de cette étude qui confirme de nombreux cas de brutalité sur fond de violence sexuelle que les expulsés congolais auraient subi durant le processus de leur expulsion. Près de onze aires de santé dans la province du Kasai Oriental où ont afflué ces Congolais expulsés d'Angola ont été consultées par cette ONG internationale qui a tablé sur les données médicales disponibles.

S'il est entendu que plus de quarante-quatre mille Congolais ont été expulsés d'Angola depuis 2013, Médecins du monde Belgique n'a pu avoir accès qu'à près de treize mille trois cents ressortissants RD-Congolais. Ces derniers, apprend-on, ont été consultés dans les services curatifs dans la période allant de juillet 2013 à février 2014. Et les résultats sont patents : les Congolais refoulés d'Angola ont effectivement subi des sévices corporels avec des conséquences graves sur leur santé.

D'où le vibrant appel lancé par Médecins du monde Belgique à l'endroit de la communauté internationale ainsi que des gouvernements angolais et congolais les invitant à protéger les migrants congolais en situation irrégulière. Cette ONG internationale demande l'application stricte par les deux parties des conventions qui les lient en cette matière, lesquelles conventions ont été ratifiées pour garantir l'intégrité physique des personnes se retrouvant illégalement de part et d'autre de la frontière. « C'est une question de volonté politique », se convainc-t-on du côté de Médecin du monde RDC.

Alain Diasso

CYCLISME

Le Burkinabé gagne le 2^e Tour international de la RDC

Le coureur Amidou Yameogo du Burkina Faso a succédé à Clain Médéric au terme de son succès au deuxième Tour cycliste de la RDC.



Le Burkinabé gagne le 2^e Tour international de la RDC

Le deuxième Tour cycliste international de la RDC a connu son épilogue le 25 juin sur le Boulevard Triomphal à Kinshasa. Et c'est le Burkinabé Amidou Yameogo qui a remporté cette deuxième édition succédant au Français Clain Médéric vainqueur de la première édition en 2013. Yameogo qui a ravi le maillot jaune au Belge Noël Richet avant la septième et dernière étape a donc réussi à le conserver jusqu'à l'arrivée de la course.

Mais l'on note que la dernière étape de la course comprise entre la commune urbano-rurale de N'sele et le centre-ville de Kinshasa, longue de 90 km, a été remportée par le Congolais Jean-Louis Tshiyana qui enregistre la seule victoire d'étape pour la RDC tout au long de l'épreuve. Jean-Louis Tshiyana emboîte ainsi le pas à Dukua Bumba, qui avait remporté la dernière étape de la première édition du Tour en 2013, mais qui a brillé par son absence lors

de cette deuxième édition. Il fait partie des clubs cyclistes de Kinshasa qui ont boycotté cette édition 2014 du Tour de la RDC en stigmatisant la gestion des finances et les conditions des athlètes. Les rideaux sont donc définitivement tombés sur la deuxième édition du Tour cycliste international de la RDC. Le rendez-vous est pris pour la troisième édition en 2015, à moins qu'il y ait une perturbation.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Oualembo à Academica Coimbra, Mongongu en discussion avec Nice et Rennes

Le mouvement des joueurs congolais se poursuit en cette période du mercato d'été.

Après des arrivées à Sanga Balende de certains joueurs et l'intérêt manifesté par Everton et Liverpool pour Yannick Bolasie, etc., l'on renseigne que le latéral droit congolais Christopher Oualembo a quitté Lechia Gdansk en Pologne, il a signé pour deux ans à l'Academica Coimbra en première division portugaise. Né en France il y a 27 ans, il a évolué au PSG B, l'US Quevilly en France, avant de se retrouver en Levante B en Espagne, et en Italie à AC Monza Brianza.

Ensuite, Christopher Oualembo s'est forgé du caractère en Europe de l'Est, notamment à Chernomoro-



Oualembo en lutte avec Neymar lors d'un match amical

rets Bourgas en Bulgarie et son précédent club, Lechia Gdansk en Pologne. Voyageur, il va donc découvrir le championnat portugais de première division. C'est depuis 2008 que Christopher Oualembo est international congolais -RDC-, bien qu'il soit rarement convoqué chez les Léopards de la

RDC. De son côté, le défenseur central international congolais d'Evian (L1 Française), Cédric Mongongu, est en discussion avec l'OGC Nice et le Stade Rennais pour la saison prochaine, apprend-on de la presse française. Mongongu a pris une part active au maintien cette formation à la L1 pour sa troisième saison consécutive, depuis sa montée. Mais l'ancien joueur de Monaco pense déjà à changer d'air à 25 ans, après trois saisons, lui qui n'a pas souvent été titulaire au cours de la saison passée dans le groupe coaché par Pascal Dupraz. Peut-être se relance-t-il à l'OGC Nice ou au Stade Rennais. Notons que Mongongu est international congolais depuis 2008.

Martin Engimo



Mongongu en plein duel en L1

BANDE DESSINÉE

« La vie d'Ebène Duta » déjà en prévente

L'opus, publié depuis le 14 juin, est l'œuvre de la Camerounaise Joëlle Ebongue « Elyon's ».

« La vie d'Ebène Duta tome 1 », dont le prix est de 15 euros, est uniquement en prévente par mail (ebeneduta@gmail.com) dans quarante et un pays dans le monde parmi lesquels vingt et un pays africains comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon et la RDC. La BD sort simultanément en version française et anglaise. Prenez une cuillère à soupe de « ndem » (Poisie, échec) ajouter une pincée de quiproquos, remuer puis mélanger dans un demi-litre de « nguémé » (Dèche). Chauffer, et vous obtenez, la vie d'Ebène Duta, le quotidien d'une jeune fille à la peau noire, qui vit à l'étranger», indique l'auteure sur sa page Facebook. La BD de Joëlle Ebongue a la particularité d'être partie du virtuel à l'imprimé. Conçue en 2011, la BD était initialement destinée à être distribuée en ligne sur la page Facebook dénommée « La vie d'Ebène Duta ». Au fur et à mesure de la diffusion des épisodes de « La vie d'Ebène Duta », le nombre de fans sur la page Facebook n'a cessé de croître au point de compter

aujourd'hui plus de 16.000 « Like ». Le succès récolté par la version électronique de la BD a poussé sa créatrice à la distribuer également en version papier. Face au manque de moyen, un crowdfunding a été lancé de novembre 2013 au 20 février 2014, via la plateforme Ulule, afin de récolter la somme de 12.500 euros nécessaire pour la réalisation du projet. C'est finalement 15000 euros qui seront mobilisés par les internautes afin de soutenir le projet. Joëlle Ebongue, qui vit au Cameroun depuis 2012, a commencé à présenter son œuvre dans de nombreux festivals en Afrique et en Europe alors même que la BD ne se trouvait qu'en version numérique. Une artiste talentueuse Diplômée de l'École supérieure des arts de Liège, option bande dessinée, Joëlle Ebongue « Elyon's » s'est inspirée de toutes les galères vécues dans sa terre d'accueil pour créer son personnage. C'est en 2006 qu'elle publie pour la première fois quelques planches dans le mensuel « Trait noir » et une histoire courte dans « K-mer comix ». La même année, elle fait partie des jeunes auteurs camerounais qui participent au supplément Zamzam hebdo dans le n° 3565 du journal Spirou. Joëlle Ebongue est également présente dans le collectif « La bande dessinée conte l'Afrique », publié en Algérie en 2009 par Dalimen Éditions, à l'occasion du Festival panafricain des arts. Elle a également édité plusieurs planches pour un fanzine brésilien et un autre libanais. Joëlle Ebongue participe depuis plusieurs années à des prestigieux festivals comme le Festival international de la BD d'Alger, le Salon des auteurs africains de bande dessinée à Paris, le Festival d'Angoulême et le Festival Caribulles en Guadeloupe.



La vie d'Ebène Duta suscite l'intérêt de nombreux internautes (Photo Elyon's)

Patrick Kianimi

DANSE

Losanganya Dancing à l'affiche samedi à l'Institut français



Un extrait de la pièce de danse My dream

La compagnie de danse kinoise va clore l'agenda de juin à la Halle de la Gombe avec My dream, une nouvelle création du chorégraphe Didier Edihio. Pour tous les férus de danse, le rendez-vous est donc pris le 28 juin à 19 heures sous la Grande Halle de l'Institut français (IF) à l'occasion de la présentation du tout dernier spectacle de Losanganya Dancing, My dream. L'intitulé qui se veut déjà explicite en soi, my dream c'est mon rêve en français, signifie qu'au travers de cette pièce de danse, les artistes mettent à nu leurs désirs cachés. Au gré de leurs mouvements, ils exprimeront leur « volonté d'aller au-delà des limites pour engendrer l'extraordinaire ».

My dream est une œuvre collective, il reste ce lieu où « chacun des danseurs impliqués apporte le meilleur de lui-même », met en contribution sa part de rêve dans le rêve commun. La pièce devrait donc être comprise comme ce cadre où s'expriment « les aspirations pour un art idéaliste et dynamisant », explique-t-on. Aussi, « l'investissement de chacun des talents qui aboutit à la création d'une œuvre » porteuse alors d'un réel « désir d'assurer un véritable transfert du spectateur dans l'univers aussi complexe qu'exaltant de la danse ».

Nioni Masela

VIE DES CLUBS

V.Club en amical contre Coton Sport de Garoua

V.Club a sollicité le club camerounais ainsi que d'autres équipes pour un match amical. Les Dauphins Noirs de Kinshasa préparent la manche retour des quarts de finale de la Ligue des champions, ils affronteront les Soudanais d'Al Hilal le 27 juillet à Kinshasa en quatrième journée.

L'AS V.Club de Kinshasa a déjà débuté la manche retour des quarts de finale de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique. Les Dauphins Noirs de la capitale congolaise joueront, à cet effet, un match amical international, le 9 juillet, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, contre les Camerounais de Coton Sport de Garoua.

Sur le site du team vert et noir de Kinshasa, l'on indique que d'autres rencontres amicales pourraient avoir lieu contre Sewe Sport de San Pedro d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Diabes Noirs (Congo Brazzaville), Kabuscorp de Luanda (Angola) et Mouanana de Libreville (Gabon). L'administration de V.Club a contacté ces clubs pour ce faire, et visiblement ils ont tous accédé à la demande du club dirigé par le général Gabriel Amisi Kumba Tango Four. Mais avant ces matchs amicaux internationaux, V.Club a battu, le 25 juin, au



V.Club de Kinshasa

stade Tata-Raphaël de Kinshasa, la formation du FC Système, club évoluant au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin), sur la lourde marque de cinq buts à un. Mubele Ndombe (14e et 33e minutes), Mbala Ndombe (21e minute), Guy Lusadis Basisila (35e minute) et Deo Kanda (63e minute) ont marqué pour les poulains de l'entraîneur franco-congolais Florent Ibenge Ikwange. Système a sauvé l'honneur par Kabamba Kasongo. Pour ce match amical, Ibenge a aligné Nelson Lukong dans les perches, Lomalisa, Mabele, Puati Landu, Ruddy Makwekwe, Chiquito Lema Mabidi, Jean Munganga Omba,

Firmin Mubele Ndombe, Mbala Ndombe alias Tshabalala, Guy Lusadis, et Deo Kanda dans le champ. Yves Magola, Kazadi, Jerry Efolo et deux nouveaux ont débuté sur le banc. V.Club a dû évoluer en infériorité numérique à partir de la 55e minute suite à l'expulsion du milieu organisateur Guy Lusadis. L'on rappelle que V.Club affronte, le 26 juillet, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, Al Hilal Omdurman du Soudan en quatrième journée des quarts de finale de la Ligue des champions qui marque le début de la manche retour de la phase des poules de la C1 africaine.

M.E.

DÉBAT

Quel statut juridique pour le foncier au Congo ?

Une conférence sur la propriété foncière a été organisée le 25 juin à Pointe-Noire sur le thème « Quel statut juridique pour le foncier au Congo ? » L'activité initiée par la commission diocésaine Justice et Paix de l'Église catholique a été rehaussée de la présence de Mgr Miguel Olaverri, évêque du diocèse de Pointe-Noire et président national de ladite commission.



: Le Père Christian de la Bretesche (à gauche) et Mgr Miguel Olaverri pendant la conférence.

Près de 70 participants issus de différentes obédiences (administrations publiques et privées, collectivités locales, juristes, confessions religieuses, ONG et associations et médias) ont pris part à cette activité, dont la réflexion était axée autour de problématiques comme : qui de l'État ou des familles terriennes est compétent pour procéder à la distribution de la terre ; quels sont les critères coutumiers et étatiques de répartition ; quels en sont les fondements ; les modalités de distribution de la terre sont-elles identiques dans l'un ou l'autre cas ; la législation foncière, particulièrement la loi n° 2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière au Congo a-t-elle pris en compte les réalités sociologiques existantes ?

Le foncier au Congo piégé entre tradition et modernité

Ces questions ont alimenté les débats étayés par les présentations du Père Christian de la Bretesche sur : Quel avenir pour le foncier coutumier ?

lation par Kitoko Goma, juriste ; l'expérience sur la procédure d'obtention du titre foncier, par Georges Nguila. Fustigeant l'anarchie constatée dans la gestion foncière au Congo, Mgr Miguel Olaverri a déclaré : « On assiste à une panoplie de conflits au sujet de la propriété foncière. D'une part, on note les conflits qui opposent les familles terriennes entre elles, les familles terriennes et les acquéreurs d'autre part, ou encore les familles terriennes et les opérateurs économiques, ou encore les familles terriennes et l'État. Ces conflits, si l'on n'y prend garde, constituent des menaces sociales pour la cohésion dans les familles, la société sur l'ensemble du territoire national tant les enjeux que représente la terre sont importants pour les uns et les autres. »

Pour le Père Christian de la Bretesche, les trois institutions que sont l'association des terriens, le cadastre

acquis un domaine de 36 hectares à Hinda dans le département du Kouilou. Cela, pour résoudre les problèmes des agriculteurs périurbains délocalisés depuis l'extension de la zone portuaire. Il sera donc attribué aux membres de la Cogef des lots sur ce domaine de sorte qu'ils puissent demeurer à titre pérenne chez eux, dans leur domaine, construire leur maison, développer leurs activités et sécuriser leurs investissements, a ajouté le Père Christian de la Bretesche. Les débats ont permis de mettre à nu plusieurs interrogations qui nécessitent des palliatifs immédiats. En libéralisant la propriété privée du sol depuis 1991, par exemple par un acte de la Conférence nationale souveraine, renforcée par l'acte fondamental du 4 Juin 1991, confirmée par la Constitution du 15 mars 1992 et reprise par celle du 20 janvier 2002, et en l'absence des textes d'application, libre cours a été donné aux pro-

priétaires fonciers véreux qui se sont adonnés à des comportements anarchiques. Les prétentions sans bornes des propriétaires fonciers se heurtent ainsi à la souveraineté de l'État, lui-même pris à son propre piège. La loi n° 17-2000 du 30 décembre 2000 sur le régime de la propriété foncière au Congo n'a pas permis de résoudre les problèmes nés du foncier, la problématique foncière ayant plusieurs facettes qui peuvent se décliner en plusieurs autres interrogations, à savoir : qui peut être propriétaire ? les procédés d'acquisition de la terre en République du Congo sont-ils diversifiés ou uniformes ? Les critères coutumiers d'appropriation sont-ils pris en compte par la législation foncière congolaise ?

Pistes pour une réforme du foncier

Au regard des débats, de la complexité et de l'intérêt du sujet, il est indéniable que s'impose la réforme du cadre législatif sur la propriété foncière en République du Congo, ont reconnu les participants à la conférence. Des efforts doivent être consentis dans la lutte contre la corruption et la fraude dans l'acquisition des terres. Tous devant œuvrer pour une justice équitable dans le traitement du contentieux relatif à l'acquisition des terres en République du Congo, prévenir et gérer les conflits liés à l'acquisition des terres en République du Congo.

L'élaboration d'un memorandum à soumettre au ministre des Affaires foncières et du Domaine public est plus qu'impérieux pour une réforme de la

législation foncière, notamment en ce qui concerne la prise en compte des réalités socioculturelles qui entourent la propriété foncière privée au Congo, la révision des coûts relatifs au titre foncier et à la simplification des procédures de son obtention en reconnaissant aux juridictions locales la compétence de délivrer définitivement le titre foncier, la réglementation de la vente des parcelles de terrain par des propriétaires terriens en fixant une tarification au mètre carré et en précisant les règles selon lesquelles les familles terriennes doivent s'organiser en matière de vente des parcelles. Le nouvel ordre du foncier au Congo doit également songer à susciter un débat sur l'élargissement de la commission ad hoc aux représentants des terriens et des notabilités locales de la reconnaissance des droits fonciers coutumiers aux représentants des terriens et aux notabilités locales ; les missions de l'agence foncière pour l'aménagement des terrains doivent être clarifiées sans oublier la mise en place d'une coalition des parlementaires et de forces vives du pays en vue d'un plaidoyer législatif auprès du gouvernement et du parlement, la modernisation et l'équipement des services du cadastre. La Commission diocésaine Justice et Paix a été mise en place au Congo en 1997. Elle annonce, défend et recherche la paix par la promotion des droits de l'homme et du dialogue, le règlement des conflits, la lutte contre les injustices, la recherche de la réconciliation.

Hervé-Brice Mampouya

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Logistique 2.0 – La Réalité Augmentée transforme les processus logistiques

- Le dernier rapport de tendance de la société DHL a identifié onze cas d'application potentielle de la Réalité Augmentée dans le secteur de la logistique
- Les ordinateurs vestimentaires et la Réalité Augmentée sont garants d'une efficacité et d'une vitesse optimales, résultant en une amélioration de la chaîne d'approvisionnement

25 juin 2014 : DHL, le premier fournisseur logistique mondial, a publié une nouvelle étude relative à la Réalité Augmentée sur le plan de la logistique, mettant l'accent sur diverses applications possibles dédiées à cette tendance émergente, à différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Le rapport de tendance illustre la façon dont les opérations en entrepôt, de transport, de livraison des derniers mètres et les services à valeur ajoutée pourraient être améliorés par des données d'entrée informatiques obtenues par capteur, telles que des vidéos ou des graphiques. Le rapport de tendance a été développé par l'équipe de recherche de tendances de DHL Customer Solutions & Innovation dans le cadre d'un projet de recherche en cours dans le domaine de la Réalité Augmentée dans la logistique. DHL envisage de tester des cas d'application dérivée dans des études de preuve de concept.

La Réalité Augmentée (RA) – une vue « en live », directe ou indirecte, augmentée, d'un environnement réel dont les éléments sont augmentés par des données d'entrée informatiques obtenues par capteur – assemble ce qui est réel à ce qui est généré par ordinateur en ajoutant différentes couches d'informations numériques, telles que des sons, des vidéos, des graphiques ou des données GPS, pour les intégrer dans le champ de vision, en utilisant des appareils tels que des lunettes ou des smartphones. « Des innovations récentes telles que l'affichage tête haute sur le pare-brise ou l'utilisation de la Réalité Augmentée pour les réparations de véhicules dans le secteur automobile montrent la rapidité avec laquelle cette technologie se développe et est introduite dans des secteurs d'activité autres que celui des TI. Nous pensons que cette technologie constitue également un

potentiel important pour le secteur de la logistique ; par conséquent, nous sélectionnons actuellement des cas pour des recherches ultérieures », a expliqué Charles Brewer, directeur général de DHL Express Afrique subsaharienne.

Plus de 2 millions d'expéditions par jour passent par notre réseau et nous faisons confiance à une technologie de premier ordre afin de fournir à nos clients un service de livraison fiable et sans faille. Nous sommes toujours aux aguets lorsqu'il s'agit des développements informatiques les plus récents et il n'est pas surprenant que cette nouvelle tendance prometteuse soit déjà programmée pour faire l'objet d'études de preuve de concept. » Le rapport de tendance explique brièvement l'innovation et la tendance émergente dans la technologie de la Réalité Augmentée ainsi que le matériel, et décrit la façon dont elle peut être mise en œuvre dans la logistique. Par ailleurs, il donne un aperçu des meilleures pratiques de divers secteurs d'activité. « La Réalité Augmentée dans la logistique » présente 11 applications différentes possibles dans l'industrie, comme par exemple le prélèvement de stock amélioré où le personnel se voit équipé d'écrans à affichage tête haute, ce qui lui permet de trouver le chemin dans l'entrepôt et l'article demandé plus rapidement, donc plus efficacement. Les informations supplémentaires fournies permettraient par ailleurs de réduire les erreurs de prélèvement. M. Brewer explique que le rapport esquisse aussi des pistes permettant de perfectionner le transport. « Des véhicules de livraison équipés de pare-brises en RA pourraient afficher des données relatives à la circulation en temps réel ainsi que d'autres informations utiles, telles que la température des marchandises, et émettre des alertes, réduisant ainsi le risque de distraction du conducteur. »

De plus, les conducteurs et le personnel du centre de colis pourraient être équipés de dispositifs portables leur fournissant les informations indispensables relatives aux différents colis, telles que les données de contenu, de poids et de destination. Cela permettrait d'améliorer les processus de chargement et de réduire les dégâts résultant d'erreurs de manipulation. Enfin, la Réalité Augmentée pourrait également améliorer les services

d'entretien et de réparation proposés par les fournisseurs de logistique, si le personnel était équipé de lunettes intelligentes qui intègrent des instructions étape par étape.

Le rapport de tendance « Réalité Augmentée en logistique » a été établi sur la base du Radar à Tendances de la logistique général (Logistics Trend Radar) utilisé par DHL pour identifier et exploiter les tendances et les technologies pertinentes pour le secteur de la logistique. Le rapport est disponible en ligne à l'adresse suivante : www.dhl.com/augmentedreality.

Contact pour les médias :

Megan Collinicos. Responsable : Publicité et relations publiques, Afrique subsaharienne
DHL Express
Tél. : +27 21 409 3613 ; tél. portable : +27 76 411 8570
megan.collinicos@dhl.com

DHL – La société de logistique du monde

DHL est le leader mondial du secteur de la logistique et « la société de logistique du monde ». DHL met au service de ses clients ses compétences dans le domaine du courrier express international, du fret aérien et maritime, du transport routier et ferroviaire, de la logistique contractuelle et des services de courrier international. DHL bénéficie d'un réseau mondial couvrant plus de 220 pays et territoires et emploie près de 285 000 personnes à travers le monde, ce qui lui permet de proposer à ses clients une qualité de service supérieure et une connaissance du marché local, afin de satisfaire leurs exigences en matière de chaîne d'approvisionnement. DHL accepte sa responsabilité sociale en soutenant la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes et l'éducation.

DHL fait partie du groupe Deutsche Post DHL. En 2013, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 55 milliards d'euros. Pour tout complément d'information : www.dpdhl.com
Catalogue d'images disponibles : http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html



AIRTEL Congo poursuit son programme social « AIRTEL SANTE » pour tous à Pointe-Noire

Pointe Noire, lundi 16 Juin 2014: dans le cadre de sa responsabilité sociale de l'entreprise, AIRTEL Congo, a poursuivi, son programme social de santé pour tous dénommé « AIRTEL SANTE » dont la cérémonie de lancement s'est tenue le lundi 16 Juin 2014 à Pointe Noire, en présence du Préfet du Département de Pointe Noire, Mr Alexandre Honoré PAKA, le Maire de l'arrondissement 3 Tié-Tié, Mr Guy Edmond LOUEMBA et de la Représentante du Directeur Départemental de la Santé et de la Population.

Pendant une semaine, les populations de l'arrondissement 3 Tié-tié se sont devant la gare de Tie-tié pour se faire consulter gratuitement et recevoir des conseils sur les pathologies suivantes : Paludisme, obésité, tension artérielle, diabète. Il est aussi prévu le dépistage gratuit du VIH.

Venu rehausser de sa présence à cette activité, le Préfet du Département de Pointe-Noire a encouragé et félicité la Société Airtel pour cette initiative qui permet ainsi aux populations de la ville économique, de bénéficier des consultations médicales gratuites.

Le Directeur Général de Airtel Congo, John NDEGO, a profité de l'opportunité pour adresser ses encouragements aux efforts du gouvernement du Congo à assurer la santé des



Mot du Directeur Général de AIRTEL



Les populations du Tié-tié venues nombreuses

populations tout en affirmant la volonté d'Airtel Congo à apporter sa contribution pour le bien-être des populations. « AIRTEL Santé » est un vaste programme de santé mobile conçu par Airtel Congo en faveur des populations dont la première phase de lancement a eu lieu à Brazzaville et Pointe-Noire en vue de leur offrir des services de santé de proximité notamment pour la sensibilisation, le dépistage et la prévention contre certaines pathologies très courantes, qui minent nos communautés et notre population », a-t-il ajouté et la deuxième phase concernera les populations de l'arrière pays.

Signalons enfin qu'après une semaine à Tié-Tié, c'est le tour des populations de Mvoumvou de bénéficier de cette première phase du programme « AIRTEL SANTE ». L'activité se déroulera à l'esplanade du stade municipal du 23 au 28 juin.



AÉROGARE DE POINTE-NOIRE

La construction du deuxième module se poursuit normalement

Une fois terminée, cette aérogare va permettre au pays de faire face à l'augmentation du trafic, passé de 400 000 passagers en 2003 à 800 000 en 2011, et elle apportera plus de confort, de sécurité et de sûreté aux passagers.

Les travaux de construction de cette aérogare sont exécutés par la société chinoise China Jiangsu pour un peu plus de 35 milliards FCFA. Encore en construction, cette grande bâtisse ne

pénne du Congo, elle doit donc avoir des infrastructures de taille pour défendre son pseudonyme de Ponton-la-Belle», nous a confié un expatrié en séjour à Pointe-Noire, à l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto.

Depuis un certain temps la ville de Pointe-Noire est devenue l'une des places les plus fortes économiquement et financièrement de la sous-région de l'Afrique centrale. La construction de ce deuxième module est une preuve palpable de la volonté ferme du gouvernement congolais de faire de la République du Congo, un pays émer-

geants des opérateurs aériens. En fait, une aérogare doit être conçue pour offrir une bonne qualité de services à ses usagers (compagnies aériennes et passagers) tout en respectant les contraintes d'exploitation et de sûreté du transport aérien.

C'est dans ce sens que le gouvernement a pensé construire cette aérogare. Il s'agit d'un bâtiment d'une longueur de 135 mètres pour une largeur de 62 mètres. Une touche particulière sera mise sur sa toiture pour restituer les ondulations simultanées des vagues de l'océan, lesquelles se brisent sur la côte historique de la ville portuaire. C'est en fait un agrégat de béton, de fer, de verre et de pierre.

Cette aérogare offre un espace d'environ 18 000 mètres carrés de surface utile avec un bâtiment de trois niveaux. Il sera constitué entre autres des services de police et de douane, de salons d'attente VIP, de locaux techniques, de salles de conférence, de bureaux pour administration de l'aérogare, d'un parking auto, d'un réseau de télésurveillance, d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques. Ce bâtiment aura également des façades avant et arrière, en mur-rideau de verre en vitrage et pare-soleil.

Rappelons que la première pierre de ce deuxième module a été posée le 24 décembre 2011 à l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto de la capitale économique par Denis Sassou-N'Guesso, président de la République.

Prosper Mabonzo



Aérogare de Pointe-Noire attend la fin du deuxième module en construction

cesse de faire la curiosité de bon nombre de gens. « Pointe-Noire est la capitale économique du pays et en même temps la ville la plus euro-

gent d'ici à 2025.

Le rôle principal d'une aérogare est d'écouler efficacement les flux de passagers et de bagages pour satisfaire les

SANTÉ

Des cancers détectés à Pointe-Noire

Alors que la campagne de dépistage gratuit des cancers du sein et du col de l'utérus, du diabète et de l'hypertension artérielle lancée par la présidente de l'association SOS Femme Élikia, Annie Ndenguet, se poursuit au stade Enrico-Mattei à Pointe-Noire, des cas de cancéreux sont déjà détectés, a indiqué le Dr Guy Serge Kessy, l'un des médecins de l'association Solidarité médicale sans frontière.



Des femmes en attente.

Sur près de 500 personnes dépistées, trois cas de cancer du sein et trente lames douteuses de cancer du col de l'utérus ont été détectés par les médecins de l'association solidarité médicale sans frontière.

Le docteur Guy-Serge Kessy, spécialiste de médecine générale, a souligné une grande mobilisation des hommes et femmes après le lancement de la campagne. « Depuis le 23 juin on a eu un engouement assez remarquable. À la date du 25 juin, on a enregistré plus de 460 personnes et parmi eux 30 lames sont douteuses. Ces lames vont nous permettre de faire des analyses approfondies pour pouvoir confirmer ou affirmer la présence d'un cancer; nous avons tout le matériel nécessaire, a-t-il indiqué. En dehors de cet aspect dépistage, on a pu faire les échographies mammaires. À ce jour, on a trois cas avérés de cancer très évolué. Ces malades seront pris en charge par nos frères gynécologues ou cancérologues de la place. »

D'après le Dr Guy-Serge Kessy, l'association va intervenir dans l'accompagnement des soins et l'initiation du traitement en collaboration avec les médecins de la place et le suivi du dossier.

Ainsi à la fin de la campagne a-t-il poursuivi, un rapport sera présenté au ministère de la Santé en concertation avec les autorités politiques, administratives et les médecins pour trouver une solution sur la prise en charges des malades.

Rappelons que cette campagne est menée sur le terrain par une dizaine de spécialistes en médecine générale, des gynécologues obstétriciens, des chirurgiens, une psychologue et des infirmiers et infirmières locales.

Après son dépistage, Madeleine Kokolo a remercié la présidente de l'association et a souhaité que cette initiative soit pérenne : « Je suis très contente parce que l'association de maman Annie est venue nous aider. Ces examens qu'elle organise gratuitement coûtent trop cher dans nos hôpitaux, et plusieurs de nos sœurs malades manquent d'argent. Je demande aux femmes qui sont à la maison de venir se faire dépister gratuitement, car nous pouvons être des malades qui s'ignorent. »

Charlem-Léa Legnoki

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL SENIOR

L'AS Cheminots domine Patronage Sainte-Anne

L'équipe masculine de l'AS Cheminots a créé la sensation le 22 juin, au stade Enrico-Mattei, en s'imposant face à Patronage Sainte-Anne 33-30 en match comptant pour la deuxième journée du championnat départemental senior.

Cette victoire face à Patronage est un véritable coup de canon pour les Cheminots dont la dernière victoire face à cet adversaire date de près de huit ans d'autant que Patronage sort d'une compétition africaine à Oyo où il a représenté le Congo en Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs.

Les Cheminots se sont distingués dès l'entame de jeu en réalisant toutes les occasions de but alors que Patronage, encouragé par son positionnement dans le championnat départemental, butait devant le gardien. Après dix minutes d'illusion, les poulains de Régis Matongo ne s'en sortaient toujours pas, et les Cheminots, imperturbables, conservaient l'avantage jusqu'à la mi-temps, 16-12.

À la reprise, Patronage essaye de changer sa technique mais n'y parvient pas devant la résistance de son adversaire qui, malgré la réduction du score à la 52e minute, a évolué au coude à coude jusqu'à la victoire finale de Cheminots, 33-30.

Pour l'entraîneur de Patronage, Régis Matongo, cette défaite remet en cause l'équipe. « C'est une défaite surprenante parce qu'il y a plus de six ans que Cheminots ne nous avait pas battus. Nous avons failli sur les ratés tireur-gardien. C'est un travail que nous avons commencé depuis la Coupe d'Afrique mais, aujourd'hui encore, ça n'a pas marché. Les enfants n'ont pas pu exploiter les occasions qui leur ont été présentées. Cette défaite va nous permettre de nous remettre en cause pour mieux affronter l'avenir », a-t-il dit.

De son côté, l'entraîneur de Cheminots, Alain Samba « Turbo », s'est dit satisfait : « Hier, Cheminots n'était pas en mesure de faire cet exploit. Cette victoire devant une équipe qui vient d'occuper la quatrième place à la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe est une grande joie. Mais nous ne pouvons pas fixer les objectifs parce qu'il y a des grandes équipes à affronter. »

Notons également que l'AS Cheminots messieurs a, à cette occasion, vengé l'équipe des dames battue peu avant par Patronage dame, 33-23, un score qui rasure l'entraîneur, Claise Kombo : « C'est toujours bien de commencer la saison par une victoire, cela donne plus de motivation, de dyna-

misme et de morale. Les premiers matchs sont toujours difficiles. Cette rencontre nous a servi de test pour regarder les failles afin de les corriger, car notre objectif est de conserver notre titre de champion départemental et de remonter notre place au championnat national. »

Comme celui des messieurs, l'entraîneur de l'équipe dame de Cheminots, Gela Olongo, s'est réjoui du résultat obtenu malgré la défaite. « Ça fait plus de quinze ans que Cheminots a joué au championnat national. Cette année, nous avons le défi de repartir au championnat d'élite. Nous avons un président qui nous a permis de regrouper ces filles, je ne suis pas déçu de ce résultat face au champion du Kouilou. Une défaite avec dix buts d'écart, c'est une prouesse pour l'AS Cheminots. »

Les autres résultats de la journée:

Munisport a écrasé Asoc, 43-14. Inter club-AS Cheminots 2, 30-25. En catégorie junior dame : Banko a battu Munisport par forfait et Tié-Tié s'est imposé, 34-23, face à Atlantique.

La compétition se poursuivra le week-end prochain dans les installations d'Enrico-Mattei.

Charlem Léa Legnoki

PRIX DES MARCHANDISES

Les consommateurs satisfaits de la campagne d'évaluation

Lors d'une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, Jean-Claude Mabilia, président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) a souhaité la pérennisation de l'opération.

çants ouest-africains, l'association des commerçants détaillants et autres soutiennent cette campagne.

Clémence Tchibinda, interrogée sur le prix des marchandises sur les marchés s'est expliquée en ces termes : « Cette action de la direction départementale



Jean-Claude Mabilia

« Lancée il y a déjà quelques semaines par la Direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, cette campagne joue un grand rôle et devrait se pérenniser à travers l'ensemble des marchés que compte la capitale. L'affichage des prix des marchandises exigé au cours de celle-ci permet de renseigner plus rapidement et plus facilement les clients ou consommateurs sur les prix des différents articles et produits vendus », a expliqué Jean-Claude Mabilia. En plus de l'ADDCC, plusieurs autres associations de consommateurs et des commerçants de Pointe-Noire comme l'Union des commer-

des fraudes commerciales est à soutenir car depuis qu'elle a commencé, nous lisons bien des prix affichés et cela nous permettra une bonne gestion quotidienne de notre panier, dit panier de la ménagère. Et notre souhait est que cette action puisse s'étendre même jusque dans les petits marchés des quartiers. » Notons tout de même que quelques commerçants et vendeurs récalcitrants continuent de fouler au pied cette réglementation combien salutaire pour les consommateurs, car ils résistent toujours et ne voudront pas du tout afficher les prix de leurs marchandises. C'est de là que naît la spéculation des prix.

Séverin Ibara

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

«Alios Finance Gabon 6, 25% brut 2014 - 2021»

Montant global de l'opération : 10 milliards de Francs CFA

6,25% brut

Fructifiez vos investissements

Période de souscription :
du 02 juin au 31 juillet 2014

Prêt d'émission :
1 000 FCFA

Nombre de titres :
1 000 000 obligations

Durée :
7 ans

Émetteur :



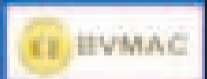
Arrangeur et Chef de File :

BGFI Bourse

Syndicat de Placement :

- Groupe BGFI Bank
- La Financière SA
- Africa Bourse

Cotation :



Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° CO5UMAF-APE-02/14



Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques & la Valorisation du Potentiel Humain

Organisation & Ressources Humaines
Formation Professionnelle
Inspection & Assistance Technique
Contrôle de Construction
Projets & Appui Institutionnel
QHSE Métrologie

Iso 9001:2008-242001



FORMATION SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

Du Lundi 7 au Vendredi 11 Juillet 2014

Au centre de formation APAVE Congo, Pointe-Noire

5 jours de formation – 795 000 FCFA



Venez comprendre l'importance d'aligner la chaîne d'approvisionnement à la stratégie concurrentielle de l'entreprise!

Vous saurez tout sur la logistique, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution.

15% de remise pour les 5 premiers inscrits avec le code promo: **log299**



FORMATIONS WELL CONTROL IWCF



Le centre de formation APAVE Congo est accrédité IWCF pour les formations en Well Control

Formations **niveau 2: introduction**, **niveau 3: driller et assistant driller** et **niveau 4: superviseur**

4 sessions de formations en Well Control:

Du lundi 07 au vendredi 11 juillet

Du lundi 14 au vendredi 18 juillet

Du lundi 11 août au samedi 16 août

Du lundi 18 août au vendredi 22 août

Informations et inscriptions au
05 530 20 14/ 05 530 00 58 ou par mail:
commerciale-formation@apavecongo.com
formation@apavecongo.com

CETE APAVE CONGO BP 857 POINTE-NOIRE CONGO congo@apave.com

NÉCHROLOGIE

Lucie Prisca Condhet, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Pambou et Makouela, l'abbé Alain Loemba, curé de la paroisse Christ Roi, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances la mort subite de leur belle-sœur, fille et sœur Edith Pétronille Pambou survenue le jeudi 19 juin à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis à Loandjili, secteur paroisse Christ Roi, derrière l'école privée Dobet School.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



FAIRE PART



Les familles Ngatse et Motoly ont l'honneur de vous informer du mariage coutumier de leurs enfants Valérie Péa Motoly et Romaric Itoua Ngatse, le samedi 28 juin, à 10h00 précises au n° 18 de la rue Bouanga à Talangaï (Avenue du cimetière de la Tsiémé vers l'église de l'Armée du salut).

Pour ce faire, un dîner sera offert par le couple à 18h00 au restaurant Pili-Pili, chez mère Thété, sis rue Makoua n°52 à Poto-Poto, vers l'avenue de la Paix.

MOTS FLÉCHÉS N°032

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°032

CAPITALE CALIFORNIENNE PLANTAÏT LÀ	PARTIE DU MONDE PRÉNOM FÉMININ	FLEUVE DU SUD-EST RENIFLE	COMPTER EN MOINS	ILS PRENNENT SOIN DU CANON FLEURET	MOIS DISPARU DROIT DE PASSAGE	JARDIN DU PARADIS
DONNER DE LA VOIX GAZON DE GOLF			TOMBE AMOUREUX(S) FICELLE	APPAREIL DE LEVAGE		
			CORDE AU COU ESTIVANTS			
SON PREMIER EST FÉRIÉ COUREUR À PLUMES	PRINCIPE CHINOIS ELLE STÉRILISE			IL EST DANS L'ATOLL DÉRANGER		
		VISCÈRES				SÉRIEUSES RECOMMANDATIONS
ÇA NE PÈSE PAS LOURD	AVISÉ DÉMONSTRATIF				L'ERBIUM DU CHIMISTE CRÉDIT BANCAIRE	
		HAUTEUR DE LA VOIX EX-ALLEMAGNE DE L'EST		SECTEUR POSTAL BIEN TRANQUILLES		IL SORT DE LA BOUCHE DES ENFANTS
PÂTÉS MAISON ENGIN DE COURSE				AVIATION ANGLAISE PRÊT DANS LA MARINE		
			AMER EN MER BLOTTIES À TERRE			
SE LIVRA À DES OBSERVATIONS	LASSANT MIS AU BON ENDROIT			ÉCHOUER IL CONNAÎT SON MÉTIER		
		BIEN HABILLER COMPARTIMENT			VINGT-SEPT PAYS CHEMIN DE FER	
CHANGEMENT DANS L'ÉTAT	TECHNÉTIUM		IMPLORER DES ÉQUERRES			ARGENT FAMILIER
					BASE DE MÉTIER	
GROUPEMENTS D'ADOS	RISQUÉE			RASE		
					PRÈS DE	

>FACILE

		8	9	2	6		4	
	4				3	9		5
3						2		7
					4	6	3	9
4			7	1	9			8
9	8	5	3					
5		4						2
6		1	2					5
	9		4	5	7	3		

>MOYEN

	3	1	5					
			7	1	8		4	
		5			4		9	1
7	9					5		6
		2				9		
3		4					8	7
9	4		1			8		
	8		6	4	9			
					3	4	6	

>DIFFICILE

			9	8	7			1
7					5	8		
		1	3					2
4	3			1		6	5	
			5		6			
	6	2		4			1	3
	8				1	2		
		6	4					9
2			8	9	3			

MOTS CROISÉS N°032

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT

1. Tout gonflé. - 2. Relatif à une partie de l'œil. - 3. Elle fait du mauvais sang. Enduit qui durcit au séchage. - 4. Démonstratif. A une vilaine tête. - 5. Comme un bel espace vert. Possessif. - 6. Grand escrimeur français (d'). Architecte sino-américain. - 7. Lambin. - 8. Commença sur l'eau pour finir dans le vin. Éclairage fluorescent. - 9. Trou normand. Monnaie antique. - 10. Marquée par les années. Ne sont pas obligés de garder la Chambre tout le temps.

>VERTICALEMENT

A. Nettoyer la robe. - B. Héler la biche. Agent d'assurance. - C. Inflammation d'un canal. - D. Unité d'équivalent de dose. Ville de Serbie. Personnel. - E. Qui donne un coup de fouet. - F. Fameuses gardiennes. Une organisation dont le siège est à Vienne. - G. Dix sur dix. Art à bulles. Mis au bloc. - H. Finissent par donner de belles bobines. Groupe de choix. - I. Unité monétaire de la Roumanie. Étendue d'eau. Petit cours. - J. Qui se sont assistées mutuellement.

MOTS À MOTS N°032

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① P U C E + C O R = O _ _ _ _ _ _
- ② R A F T + F E U = _ _ _ U _ _ _
- ③ O C R E + S U R = _ _ _ _ _ S

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°031

A	S	U	A	A	N
O	B	S	C	U	R
U	T	I	L	I	S
O	S	E	N	T	E
I	D	E	A	N	R
E	V	I	E	R	S
E	N	I	C	E	L
U	S	I	T	E	E
C	R	I	E	R	T
E	T	E	R	I	N
I	S	E	O	A	N
A	E	R	A	C	E
I	L	S	R	E	E
I	S	A	R	L	C
A	R	D	U	S	E

MOTS CROISÉS N°031

E	N	T	R	A	I	N	A	N	T
X	A	U	F	M	O	U			
A	N	G	E	S	T	E	T		
C	A	L	A	M	I	N	E	R	
E	C	O	L	I	E	R	E		
R	E	C	E	N	S	E	R	A	S
B	L	E	T	R	V	E			
A	L	L	E	I	T	E	R		
N	E	L	O	M	B	O	S	V	
T	E	N	A	M	O	U	R	E	

MOTS À MOTS N°031

1/ RETOUCHER - 2/ PÉRIPIÉTIE - 3/ RAFFINEUR.

SUDOKU N°031

8	9	2	7	5	6	1	4	3
7	6	1	4	3	8	5	2	9
4	5	3	1	9	2	7	8	6
2	3	8	5	6	7	4	9	1
6	1	4	3	8	9	2	5	7
5	7	9	2	1	4	6	3	8
3	4	5	8	7	1	9	6	2
9	8	7	6	2	5	3	1	4
1	2	6	9	4	3	8	7	5

1	6	2	5	4	8	7	9	3
3	7	4	6	9	2	5	1	8
9	5	8	3	7	1	2	6	4
5	8	3	1	2	7	9	4	6
7	4	9	8	5	6	3	2	1
2	1	6	4	3	9	8	5	7
6	2	7	9	1	3	4	8	5
4	3	1	2	8	5	6	7	9
8	9	5	7	6	4	1	3	2

3	1	5	8	7	9	6	4	2
4	9	7	2	6	5	8	3	1
8	2	6	3	4	1	9	5	7
1	7	3	5	9	2	4	8	6
5	4	2	6	3	8	1	7	9
9	6	8	4	1	7	5	2	3
7	3	1	9	5	4	2	6	8
2	5	9	7	8	6	3	1	4
6	8	4	1	2	3	7	9	5

FOOTBALL

Hugo Konongo signe pour un an à Clermont

Après deux années passées au sein de la réserve d'Evian, Hugo Konongo quitte la Savoie pour rejoindre le Massif central.



Hugo Konongo

Le latéral gauche de 22 ans s'est engagé pour une saison en faveur du Clermont Foot Auvergne, pensionnaire de Ligue 2. Arrivé lundi pour passer un essai à Clermont, Hugo Konongo a finalement signé un contrat amateur d'une saison. Borduré en CFA 2 à Evian (30 matchs et deux buts entre 2012 et 2014), l'ancien Bordelais devrait être intégré au groupe pro et aura sa chance en Ligue 2 cette saison.

Mais l'arrivée de Konongo se fait dans un contexte confus en raison des tensions entre Olivier Chavagnon, le directeur sportif à l'origine de l'arrivée du Congolais, et Helena Costa, ex-future première entraîneur d'une équipe pro masculine. La Portugaise, qui avait signé en grande pompe médiatique début mai, a finalement démissionné, dénonçant le manque de communication et de collaboration avec Chavagnon. Le club auvergnat a donc repris l'entraînement, mardi, sans entraîneur.

Camille Delourme

MÉDECINE SPORTIVE

L'OMS insiste sur la prise en charge des athlètes

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique et la représentante de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo ont échangé le 25 juin leur vision du développement de la médecine sportive au Congo.

Le sujet est préoccupant, d'autant que le Congo va abriter l'année prochaine les onzièmes Jeux africains, dits Jeux du cinquantenaire. Le Dr Fatoumata Binta Diallo a partagé avec Léon-Alfred Opimbat la vision de l'OMS de l'utilisation du sport comme facteur d'amélioration de la santé de la population. « Le ministère des Sports est un ministère plus que crucial pour l'OMS, car lorsqu'on parle santé on voit d'abord le sport pour prévenir toutes les maladies non transmissibles. Nous sommes venus discuter d'un certain nombre de dossiers, particulièrement pour voir comment on peut utiliser le sport comme facteur d'amélioration de la santé des populations », a déclaré la fonctionnaire onusienne.

L'OMS s'appuiera d'après elle sur les Jeux nationaux de l'Office national des sports scolaires et universitaires qui auront lieu à Dolisie et les Jeux africains de Brazzaville 2015 pour promouvoir la santé des jeunes qui constituent l'avenir de demain. « On voulait utiliser toutes ces rencontres pour promouvoir la santé des jeunes parce que ces derniers constituent l'avenir, mais aussi promouvoir la santé de toute la population via le sport parce que quand on fait du sport on réduit drastiquement les facteurs de risques », a commenté le Dr Fatoumata Binta

Diallo. Selon elle, l'OMS se montre disponible pour travailler avec les différentes commissions à la mise à jour des normes standard de la médecine sportive.

de la médecine sportive (...) Déjà la semaine prochaine, nous aurons une séance de travail très importante avec certains médecins sportifs pour voir un peu comment ils sont en train de

La médecine du sport étudie les spécificités de la pratique sportive selon l'âge et l'état de santé du patient sportif. Cette étude approfondie des aptitudes physiques du corps humain comprend



Le Dr Fatoumata Binta Diallo répondant aux questions de la presse. (© Adiac)

Fatoumata Binta Diallo s'est par ailleurs engagée à rencontrer tous les responsables de la médecine sportive pour échanger les expériences sur la question : « Nous aurons à rencontrer tous les responsables de la médecine sportive pour qu'on puisse renforcer réellement les mesures prises dans le cadre

travailler et ramener avec eux toutes les normes de la régularisation du règlement sanitaire international. Je suis sûre que déjà beaucoup de choses se font et qu'il y a une bonne prise en charge des sportifs en général, mais il y a toujours des espaces pour l'amélioration. »

la prévention des accidents chez le sportif, la prise en charge en urgence des traumatismes dus aux activités sportives, la surveillance et l'évaluation médicale des entraînements chez les sportifs et la prise en charge spécifique des sportifs de haut niveau.

James-Golden Éloué

BRIN D'HISTOIRE

Yaka tovanda !

Yaka tovanda ! (Mettons-nous ensemble) n'est pas une exhortation à l'union en direction d'un monde politique inconstant et incohérent. Sous d'autres cieux, on parlerait d'un monde politique schizophrène. « Mettons-nous ensemble » est, ici, et dans un autre contexte, une expression fort usitée dans nos cités.

Au Congo permissif, différentes formes de déviations ont été érigées en normes sociales. Depuis de nombreuses années, on assiste à un désamour de l'institution mariage. Même notre bon mariage coutumier est frappé par cette désacralisation. Désormais, c'est le règne du yaka tovanda. Dans ce type d'union, puisqu'il s'agit bien de ça, un homme et une femme, jeunes, adultes ou vieux, décident de se mettre en ménage en dehors de toutes conventions généralement admises par et dans la société. Longtemps, ce type d'union fut appelé « stage » ; s'il est concluant, les relations perdurent, sinon c'est la rupture sans autre forme de procès. Les raisons de ces déviations sont multiples... Ainsi va la vie dans notre société en perte de valeurs.

À une certaine époque, à Brazzaville, les relations entre une fille et un garçon étaient « ritualisées ». Il était, alors, courant d'entendre : « Cette fille est ma copine, ma proposée ou ma fiancée... » Qu'est-ce à dire ? La copine était une fille avec laquelle un garçon entretenait une relation platonique, en réalité, un flirt se limitant au bécot ; une copine, version sexuelle, était une fille qui avait, avec un garçon, une relation caractérisée par le passage à l'acte. Il fallait du temps pour y arriver, ce qui n'est plus guère le cas. Avec la proposée, on montait d'un cran. Le prétendant était connu des parents de la fille. Directement, par un contact informel ou indirectement par ouï-dire. Dans le cas du village de Poto-Poto, ou de celui de Baongo, tout le monde connaissait tout le monde. Ce type de liaison était souvent un secret de polichinelle.

Fiancée : une fille accédait à ce statut après la rencontre des deux familles, avec toute la solennité liée à la présentation mutuelle puis à la dot. Les deux cérémonies pouvant se passer en même temps. À cette époque, il s'agissait, dans un cas ou l'autre, d'une cérémonie réunissant les deux familles et quelques relations triées sur le vo-

let. Elle se déroulait au domicile des parents de la fille, en toute intimité et sans tape-à-l'œil. À l'issue de cette cérémonie, les parents, ainsi honorés, autorisaient leur fille à rejoindre son foyer. Enfin, ultime étape, en forme d'apothéose, le mariage officiel ou religieux, parfois les deux, le même jour. C'était l'occasion d'une grande fête réunissant, cette fois-là, les deux familles, les proches et les amis. Elle se déroulait, en général, dans un lieu public : bar, buvette ou portion de rue aménagée pour la circonstance, etc. C'est de cette façon que les choses se passaient à Brazzaville et, singulièrement, à Poto-Poto.

Puis, vint une nouveauté, le mariage par procuration, popularisé par les départs massifs à l'étranger de jeunes Congolais, qui, souvent, laissaient au pays une copine, une proposée ou une fiancée. Il n'est que de se rappeler les pathétiques scènes de départ à l'aéroport Maya-Maya. Les copines, les proposées ou les fiancées, installées sur la terrasse de l'ancienne aérogare surplombant le tarmac, versaient des flots de larmes lorsqu'elles apercevaient leurs « mecs » se dirigeant vers l'avion pour l'embarquement. Certains

de ces tourtereaux, séparés par la force des choses, se mariaient par procuration, au cours d'une cérémonie sobre, presque confidentielle.

Par la suite, le mariage par procuration connut une évolution : le mariage arrangé. L'étudiant installé dans le pays de destination demandait à ses parents ou à ses amis de lui dénicher une épouse. Parfois, il orientait les recherches en direction de deux ou trois « petites », comme on disait dans le jargon de l'époque ; en réalité, il s'agissait souvent de voisines qui l'avaient soit fait tourner en bourrique, soit qu'il avait simplement dans son viseur, pendant qu'il était au pays. Ses intercesseurs avaient pour unique argument une photo couleur prise à l'étranger, la fascination du voyage outre-Atlantique faisant le reste. La chanson-photo de Pamelou Mounk'a, Atypo, qui aborde cette question, en est l'excellente illustration.

Aujourd'hui, c'est le règne du « yaka tovanda », la version moderne du mariage. Autres temps, autres mœurs.

Mfumu